

NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE,

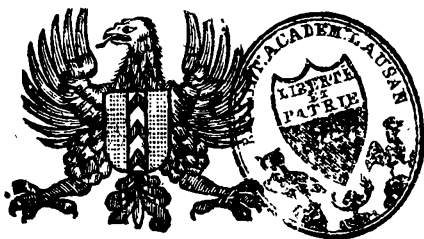
OU

ANNALES LITTÉRAIRES
ET POLITIQUES

DE l'Europe, & principalement de la Suisse,

DEDIÉ AU ROI.

M A I 1774.



A NEUCHÂTEL,
De l'Imprimerie de la Société Typographique.





NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.

M A I 1774.

PREMIERE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

I. PROJET *de réforme pour le college de Geneve*, par M. DE SAUSSURE, professeur de philosophie.

MONSIEUR DE SAUSSURE ne ressemble point à ces idolâtres exclusifs d'une science, que M. de Voltaire a si bien peints ; il n'est point cet esprit faible ,

*Qui , dans un objet seul confinant son génie ,
Et qui de son idole adorateur charmé ,
Veut immoler le reste au dieu qu'il s'est formé.*

Son projet embrasse une éducation universelle & publique en même tems, deux choses crues incompatibles par beaucoup de philosophes , & beaucoup de siècles d'ex-

A ij

périence qui valent bien les philosophes.

On fait que les avantages & les délavantages de l'éducation publique ont été discutés depuis quelques années, jusqu'à la satiété. Cet objet, ainsi que le théâtre, est à la merci de tout dissertateur qui veut s'en emparer; de-là tant de systèmes & de critiques, parce que rien n'est si facile qu'un système, si ce n'est la critique.

M. de Saussure, appuyé sur la nécessité généralement reçue d'une institution publique, dont il rappelle les motifs, commence par accuser le college de sa patrie, dont il apprécie les défauts. Il les présente tous, en disant qu'il n'est propre qu'à faire des ecclésiastiques & des gens de lettres; il voudrait qu'il fit des citoyens, des géomètres, des mécaniciens, des politiques, des économistes & des négocians. Ce vœu très-noble & très-vaite suggère à l'auteur des idées plus extraordinaires que judicieuses, à ce qu'il nous semble, & à ce qu'il semblera à toutes les nations du monde qui ne se sont pas encore mises à la réforme.

Celle que propose M. de Saussure, a deux motifs; l'un est l'utilité de retenir les jeunes gens riches dans le college d'où ils paraissent s'éloigner, sous prétexte de ses vices, & n'imaginant plus qu'élevés délicatement sous les yeux d'un précepteur,

ils soient les égaux de leurs compatriotes élevés à l'école publique. Le rapprochement des citoyens dès leur enfance , l'égalité de leurs instructions , les liaisons mutuelles qu'ils y contractent , sont des avantages inestimables dans une république où des riches , des pauvres , des gens de tout état participent à la souveraineté.

Le second motif de l'auteur est de rétablir le niveau entre les citoyens , en le rétablissant dans leur éducation ; en sorte *que le citoyen le plus pauvre y reçoive une instruction préférable à celle que le plus opulent peut se procurer dans sa maison.*

“ Pour cet effet , il s'agit de faire en sorte qu'en donnant moins de tems aux langues mortes , on acquiere dans le college , des connaissances d'une utilité & d'un agrément général dans la vie commune : qu'on y travaille directement & efficacement à former aux enfans un cœur vertueux & un esprit juste : que la variété & le plaisir qu'ils trouveront dans leurs études , les y attache , & les leur fasse aimer. „

C'est dans ces grandes vues , que l'auteur propose de réduire à quatre classes les six qui sont destinées au college de Geneve , à l'étude des langues mortes , & d'employer les deux classes & les deux régens supprimés à la doctrine suivante.

6 JOURNAL HELVETIQUE.

“ Dans l’une de ces classes, appelée *classe historique*, on enseignerait la géographie, l’astronomie élémentaire, la chronologie, les antiquités, l’architecture & la mythologie. Dans l’autre, appelée *classe physique*, on enseignerait l’histoire naturelle, la géométrie, la physique, les mécaniques, les arts, l’anatomie, & les principes de l’économie domestique & rurale.

Ces deux classes appartiendraient en commun aux quatre classes supérieures, qui viendraient tour à tour s’y instruire, & s’y délasser d’autres études moins propres à soutenir l’attention par le plaisir. „

M. de Saussure croit faciliter l’entrée de cet abyme d’érudition, en liant les *notions aux images*, en montrant des globes, des cartes, des tables chronologiques, des emblèmes, des desseins, des figures de plantes, des machines, des modèles, &c. &c. Il cherche ensuite à persuader l’utilité de ces immenses connaissances aux horlogers & aux boutiquiers de Genève, en leur disant qu’une foule de grands hommes n’ont manifesté leurs talens qu’à la vue des objets.

Suit, après ces espérances flatteuses, le détail de leur exécution : une division de ces études en quatre cours proportionnés à la capacité de chacune des quatre classes, une distribution du tems pour les langues mortes,

pour les cours susnommés, & enfin, pour des exercices moraux qu'y joint M. de Saussure, destinés à l'enseignement de la religion & de la morale, de l'éloquence & de l'action, des poètes Français & des traits historiques les plus propres à élever l'ame, & à ranimer le goût de la vertu.

On se doute bien que l'auteur a prévu & réfuté les objections naturelles, de l'incapacité des maîtres chargés d'une institution universelle, de la difficulté d'allier à la fois tant d'idées, ou de retenir tant de mots. Lui dira-t-on qu'on n'apprendra qu'un vocabulaire de ces sciences, & non pas les élémens? Il répond que non, sans le prouver, il est vrai; mais si on lui demande comment des têtes de sept à douze ans classeront tant d'idées sans analogie, & les recevront, il répond qu'ils en sauront au moins les termes. L'objection était trop urgente pour s'en tirer sans cercle.

Entre plusieurs projets énoncés dans celui de M. de Saussure, on trouve celui de substituer les versions aux compositions: il n'y a qu'une voix en Europe sur cet abus malheureusement trop général. La méthode des thèmes est trop décriée aujourd'hui, pour que l'on ne s'empresse pas d'applaudir à tout ce que dit contr'elle le professeur de Geneve, dont les intentions patriotiques,

8 JOURNAL HELVETIQUE.

le désintéressement honorable, les connaissances variées, & même le zèle imaginaire méritent des éloges que tout le monde a accordés à son cœur, si l'on les a refusés quelquefois à ses idées.

Nous ne nous arrêterons point à les discuter, parce que ce travail est fait avec beaucoup de jugement dans une brochure postérieure à celle de M. de Saussure, par M. Bertrand, professeur de mathématiques, son collègue, & dont nous rendrons compte ci-dessous.

Le plan de M. de Saussure est sûrement très-beau, même impraticable, & même inutile. Archimède demandait un monde pour asseoir ses machines; il y aurait dans l'exécution de la nouvelle institution les mêmes difficultés que rencontre l'artiste quand il abandonne son imagination pour ses instrumens, & le papier brûlant du feu de sa théorie, pour l'atelier de ses mécaniques. On ne commença jamais une réforme par des idées aussi vastes; & quand ces idées porteraient sur des déclamations contre ces lettres, & contre ces langues prétendues mortes, qui sont très-vivantes, puisque tous nos jargons barbares leur doivent les seuls de leurs termes qui ont quelque harmonie, & contre la durée de l'étude de ces langues, que si peu de gens savent, que si peu de

gens traduisent lisiblement , dont le pere Jouvency , tout jésuite qu'il était , apprenait tous les ans les principes dans la méthode de Port-royal , il serait à craindre qu'elles n'eussent d'autres partisans que des demi-savans , des petits docteurs importans , des caillettes enchantées de pouvoir présenter aux coteries un Fontenelle de douze ans , qui parlerait de tout sans s'en douter ; ou d'esprits plus brillans que réfléchis , qui , ayant plus de feu dans la tête que de jugement , auraient été séduits par quelques morceaux de rhétorique *du projet de réforme* , par l'intérêt de la liberté , de l'égalité , & de la patrie , dont l'auteur s'est fait un rempart , que nous nous garderions bien d'attaquer , s'il garantissait des idées exécutoires. Mais quand M. de Saussure n'aurait fait que sonner le tocsin pour une réforme indispensable à quelques égards , tout citoyen , & tout homme de lettres lui devrait une reconnaissance destinée à encourager ses talens consacrés au bien de sa patrie.

II. *De l'instruction publique. Par M. BERTRAND, professeur de mathématiques , à Geneve.*

Il y a dans le précédent écrit , peu de

morceaux intéressans à rapporter ; l'analyse ne pouvait attacher que les Genevois qui ont lu le livre ; il renferme peu de chose, d'étranger à la réforme particulière du college de Geneve, dont il faudrait connaître les constitutions , peu de morceaux de littérature & de discussion , qui puissent être d'un usage général ; mais nous n'en dirons pas de même des *réflexions sur l'instruction publique* , ouvrage plein , philosophique , intéressant pour tout le monde , pensé avec force & avec esprit , écrit avec feu , finesse , & dialectique , digne d'un mathématicien , & même de quelque chose de mieux , c'est-à-dire , d'un homme de goût & de génie. Dans quatre-vingt pages *in-12* , cette brochure renferme bien des idées.

L'auteur établit sa réfutation du projet de M. de Sauffure sur un principe incontestable ; c'est que l'état doit ses secours aux vocations pénibles & importantes , qui ne peuvent se soutenir d'elles-mêmes. Elles se réduisent à Geneve , à la jurisprudence & à la théologie. Non-seulement l'étude du grec & celle du latin sont essentielles pour étudier les sources de ces sciences , elles le sont encore pour guider le talent qui doit accompagner le savoir , pour faire un orateur du juriste & du théologien. Or , où se former mieux à l'éloquence qu'à l'école des Grecs & des Romains ?

“ Que ceux qui méprisent l'étude des langues mortes, sachent qu'il n'est point d'homme vraiment lettré qui ne les possède ; que ceux qui font honneur à ce siècle même, les possèdent tous ; & que , s'il est vrai qu'il n'y en a pas un qui ne les possède, il faut convenir, ou que la connaissance de ces langues & des ouvrages immortels qui sont écrits dans ces langues , fait seule les hommes supérieurs, ou que ces grands esprits s'accordent tous à faire la même sottise , à perdre un tems dont ils sont si avares, à l'étude des langues mortes.,,

M. Bertrand essaie de prouver ensuite , qu'il s'en faut bien que les traductions, même d'ouvrages scientifiques, rendent avec fidélité les pensées originales , & qu'Aristote & Platon ont leurs difficultés, comme Horace & Demosthene. Qu'on ne croie donc point, ajoute-t-il , n'apprendre que des mots , en apprenant les langues mortes : ces mots mènent aux choses, & bien mieux que les langues modernes.

Bien loin donc de les sacrifier à l'étude de cette foule de sciences proposées par M. de Sanssure , il serait peut-être convenable , s'il restait du tems à l'écolier , de le pousser davantage dans la connaissance de ces langues , de l'histoire ancienne & des antiquités, si imparfaite au sortir des collèges.

D'ailleurs, à quoi aboutirait cette multiplicité de sciences étrangères aux études de fondement ? A distraire l'écolier de l'objet principal, à développer l'esprit de légèreté & la volonté de s'amuser de tout. Cette vérité est l'objet d'un des paragraphes les plus victorieux de cet ouvrage, que nous allons rapporter en entier.

“ Sans doute, les hommes sont doués des facultés nécessaires pour s'élever à tous les arts, à toutes les sciences ; mais ce n'est qu'autant que chacun s'occupe exclusivement d'un art, & y concentre ses forces. C'était un sujet perpétuel de dérision chez les anciens, que la prétention des stoïciens que leur sagesse était tout. . . . Gardons-nous d'une institution qui ne ferait propre qu'à former de ces hommes universels, qui parlent de tout à étonner les ignorans par leur savoir, qui ne parlent d'aucun art en particulier, sans étonner les maîtres par leur ignorance. Interrogez les grands artistes sur la manière dont ils s'y sont pris pour exceller dans leur art. Le sculpteur vous dira que, depuis qu'il se connaît, il n'a cessé d'avoir le ciseau à la main ; le peintre, qu'il n'a fait que dessiner & colorer . . . & si vous rencontrez un homme à talent, avec la prétention d'être autre chose que ce que son talent le fait être, ne soyez point surpris de

le voir plus connu par son ridicule que par son talent. Les gens du monde se saisissent avec avidité de tout ce qui les console de leur nullité. „

L'auteur fait voir ensuite les difficultés de l'étude des sciences, même pour les enfans, & celles de l'étude simultanée de plusieurs sciences; la géométrie n'est pas faite pour les enfans, la mécanique & l'astronomie qui la supposent ne le sont pas davantage. " Qu'un pere avec des connaissances, de la dextérité, un cabinet de physique expérimentale & d'histoire naturelle, se flatte de présenter à son fils, dans le cours de ses études de grec & de latin, des notions des choses étrangères données incidemment, cela peut se comprendre; mais qu'il essaie de lui donner un cours de géométrie, de mécanique, & d'astronomie, lors même que, renonçant à l'ordre nécessaire, il prendrait tantôt le soleil, tantôt la lune, pour les étoiles, &c. &c. . . . au bout de quatre leçons où il n'aurait pas élevé l'enfant au-dessus de lui-même, que dira-t-il à la cinquième? Il se répétera, ou ne sera plus entendu. „

L'impossibilité de réunir l'enseignement de tant de connaissances sans leur nuire mutuellement, & l'utilité démontrée des langues mortes, ont engagé l'auteur à séparer

le college des arts , de celui des sciences ; & c'est le premier qu'il destine aux élèves du commerce & des arts , se rapprochant ainsi d'une instruction publique , en instruisant tout le monde , mais spécialement , & dans les objets particuliers à leur vocation. La maniere dont il détermine les objets , & ses raisons pour les restreindre , sont pleines de jugement. “ Le but d'un college des arts ne ferait pas d'y mettre les élèves en état de négocier , & de fabriquer au sortir des classes ; la théorie du commerce ne suffit pas pour négocier , encore moins la théorie d'un art pour fabriquer. Il faut à l'artiste & au commerçant , l'exercice dans les ateliers , ou dans les comptoirs : on ne peut d'ailleurs avoir un régent horloger & négociant ; & quand on l'aurait , qu'y gagnerait-on ? ou plutôt , que ne perdrait-on pas pour avoir rassemblé ainsi , sous un seul maître , cette multitude d'élèves qui est répartie aujourd'hui entre plusieurs , pour avoir substitué au tems , aux forces , aux lumières de mille instituteurs , le tems , la force , & les lumières d'un seul ? ,,

Il faut donc se borner à enseigner à l'apprentif négociant , la lecture , l'orthographe , l'arithmétique & la géographie ; à l'apprentif artiste , la lecture , l'orthographe , l'arithmétique & le dessin ; car au-delà , on ne

lui enseignerait rien qu'il ne vit mieux, & plus souvent, dans l'atelier du maître. sous lequel il doit faire son apprentissage.

L'auteur s'efforce de répondre à ceux qui veulent absolument que le citoyen de toute condition fit l'étude des loix, des édits, de l'histoire de sa patrie. Il dit que les *Le Roi* & les *Graham* n'étaient ni des politiques, ni des magistrats ; mais on lui répondra qu'ils n'étaient pas non plus membres du corps législatif, & que dans tous les pays du monde, le souverain doit être instruit de ses droits & de ses devoirs. Nous ne serions point étonnés que cette assertion de M. Bertrand trouvât par-tout une foule de contradicteurs, comme nous le sommes, qu'il n'y ait point à Geneve de chaire de droit politique. Craindrait-on de trop apprendre au citoyen à préférer le gouvernement sous lequel il vit, aux autres gouvernemens de l'Europe ? Il n'est pas question, comme on le veut, de faire d'un apprentif ès arts un *petit historien* & un *petit politique*, mais un citoyen raisonnable, éclairé sur la conduite qu'il doit tenir, comme membre d'un état, & d'un souverain libre, comme tuteur des loix & censeur de ses magistrats, comme garant de leur administration, & plaignant de leurs torts, comme appelé à faire valoir son suffrage dans des occasions

épineuses, à résister à l'esprit de parti, aux factions, à la cabale, à la séduction, par ses lumières propres. Est-il possible de soutenir qu'il est inutile d'instruire une volonté qui doit avoir de l'influence sur l'intérêt général & les décisions publiques? Ce seul article de l'ouvrage de M. Bertrand doit lui avoir fait perdre un poids qu'il mérite à tant d'autres égards.

Le tems ne nous permet pas de le suivre dans le contraste qu'il établit entre Sparte & Geneve, par conséquent entre leurs deux éducations; dans des réflexions utiles sur la méthode d'enseigner la grammaire, sur le tems à donner à l'étude, sur la distribution des classes dans le college de Geneve, & d'autres détails relatifs à sa réforme, que les instituteurs de tout pays devraient lire. Il n'y a pas moins de justesse d'esprit dans les idées que l'auteur adresse aux gens riches, dont les enfans se destinent au service, ou à vivre de leurs rentes. Il leur prouve que l'étude du grec & du latin est encore la plus utile qu'ils aient à entreprendre, & que Tacite & Tite-Live sont plus instructifs & plus délassans pour un officier, que l'histoire naturelle & l'astronomie de La Lande. Le panégyrique qu'il fait des humanités est très-sensé, & universellement applaudi: il y a tout à gagner pour la morale &

& la politique, dans la lecture des historiens Grecs & Romains.

M. Bertrand ~~fait~~ son petit traité par proposer la fondation d'un auditoire d'horlogerie, où les jeunes artistes, au sortir des apprentissages, pourraient étudier la théorie de leur art, & recevoir, pour se perfectionner, des secours qu'ils n'ont pas ailleurs.

Il faudrait bien connaître les institutions du college de Geneve, pour décider de l'utilité des changemens proposés; mais il ne faut que connaître un peu les lettres, les méthodes adoptées, le jugement de l'expérience & des meilleurs philosophes, pour goûter infiniment quelques morceaux de cette brochure, dont le style assez agréable d'ailleurs, a cependant de l'aspérité, des incorrections, des paraphrases & des obscurités pardonnables à un mathématicien qui n'a jamais écrit pour le public.

III. *Le Monarque accompli, ou prodiges de bonté, de savoir & de sagesse, qui font l'éloge de S. M. I. JOSEPH II, & qui rendent cet auguste monarque si précieux à l'humanité; discutés au tribunal de la raison & de l'équité, par M. DE LANJUNAIS, principal au college de Moudon. 2 vol. in-8. Lausanne, chez J. P. Heubach. 1774.*

Ce titre semble annoncer l'histoire & la

panégyrique de l'empereur régnant : il contient en effet un éloge soutenu de ce monarque, mais peu de faits & point d'histoire de ce regne. On y dit plutôt ce qu'il fera & doit faire pour rendre ses sujets heureux, que ce qu'il a fait. On y expose quelques-uns des sages réglemens de cette cour ; mais on y propose sur-tout ceux qui restent à statuer, pour le plus grand bien de l'humanité & la gloire de ce regne. Dans l'idée où était M. de Lanjuinais de tracer le tableau d'un gouvernement parfait & d'un monarque accompli, il a choisi l'empereur pour objet, en lui attribuant ses propres intentions, ses vues & ses desseins, dans un discours de très-longue haleine, qui remplit deux volumes. Personne du moins ne blâmera le choix qu'il a fait d'un monarque qui a déjà fait briller des vertus, & qui donne les plus grandes espérances d'un regne glorieux, pourvu qu'il soit pacifique.

Cet ouvrage aurait pu être plus méthodique & mieux suivi, s'il l'avait partagé en différentes sections ou chapitres, selon la diversité des matières qu'il traite. Quoi qu'il en soit, les intentions de l'auteur sont toujours excellentes ; tout son long discours respire l'amour de l'humanité, & souvent il y a une chaleur qui intéresse & qui annonce des sentimens vifs & honnêtes pour le bien.

général. Le style n'est cependant pas toujours égal, & n'est pas assez difficile qu'il se soutint par tout dans un discours aussi long.

Quoiqu'il n'y ait pas de divisions dans le discours, il y a cependant une suite d'idées, & un ordre dans la marche. En voici une esquisse, qui peut être de quelque utilité à ceux qui le liront. Ils saisiront plus aisément la chaîne des idées de l'auteur.

Il trace d'abord le tableau en général des vertus d'un monarque, de ses talens, de ses travaux, de ses vucs & de ses soins soutenus, en prenant toujours l'empereur pour sujet & pour modele. Les peuples ont leurs droits; ces droits ont des titres respectables, qu'un monarque sage ne méconnaît jamais. On expose ensuite les objets généraux d'une bonne administration, que l'empereur a étudiés, qu'il connaît & qu'il suit. Jamais les impôts ne doivent être excessifs, ni exigés d'une manière onéreuse aux peuples. C'est le luxe destructeur qui les augmente; on en montre les inconvéniens & les maux trop réels. C'est ce luxe qui a fait naître le commerce étranger & maritime, dont les suites ne sont pas aussi avantageuses à toute l'humanité qu'on le croit. On expose quelques-uns des maux qu'il entraîne à sa suite.

De la politique on passe à la religion, qu'un monarque sage respecte & protège: on mon-

tre ici les devoirs du prince à cet égard & ses droits. On parle de l'existence d'un Dieu , de l'immortalité de l'ame , de la morale & d'un culte simple , comme des parties essentielles d'une religion sainte. Il y a en même tems des réflexions judicieuses contre la théologie scholastique & polémique , contre les moines , contre le fanatisme & l'intolérance. " Quoi ! la postérité pourra-t-elle croire que de nos jours on ait imprimé dans une des principales villes de l'Europe, l'ouvrage suivant avec ce titre : *systema aristotelicum de formis substantialibus & accidentibus absolutis. Vlissipone, 1750* ? Cette postérité ne jugera-t-elle pas que la date est une faute d'impression , & qu'il faut lire 1530 ? Tel est cependant encore , au milieu du 18^e siècle , l'état déplorable de la raison , dans une des plus belle régions de la terre , chez une nation d'ailleurs spirituelle & policée. Tels sont les tristes effets que produisent chez un peuple la crainte & l'impossibilité de l'instruire.

Cela ne me paraît pas plus incroyable que de voir , à la même époque , dans un royaume policé , chez une nation douce & agréable , un livre imprimé par autorité de la cour & du clergé , où l'on fait l'apologie de la révocation de l'édit de Nantes , & où l'on veut pallier les horreurs de la S. Barthelemi ,

en supplantant contre tous les monumens de l'histoire , que ce massacre n'avait été ordonné par une cour barbare & sanguinaire , que pour Paris , & qu'il n'y périt qu'une trentaine de mille personnes *. Et ce même livre est défendu & loué dans un journal destiné principalement à faire connaître les livres amusans & agréables ; ** & pourquoy est-il loué ? Parce que M. de Voltaire , rempli d'humanité , l'avait censuré & critiqué avec force. Telles sont les contradictions de l'esprit humain.

“ Il est un peuple plus éclairé , continue l'auteur , & qui respire une plus grande liberté sous un ciel heureux ; mais on lui voit toujours de tems en tems les fureurs du fanatisme imbécille & hypocrite , livrer à la raison de funestes assauts. Il y a un cri de guerre , dans le siècle où nous vivons , capable d'intimider la raison , & d'alarmer la religion la moins superstitieuse : c'est le cri à l'impiété , à l'irreligion. A-t-on conçu de la jalousie contre un écrivain qui trouve le moyen de se faire lire & d'éclairer ses contemporains ? aussi-tôt on tâche de le rendre suspect , tout devient impiété sous sa plume... A-t-il assez de courage pour écrire contre la

* Journal Helvétique , mois d'avril , 1774.

** L'année littéraire de M. Freron.

superstition & le fanatisme ? on s'efforcera de persuader que c'est au christianisme qu'il en veut. Parle-t-il en faveur de la tolérance civile des religions ? il ne montre, dirait-on, que son indifférence pour toutes. „

M. de Lanjuinais s'élève ensuite contre la puissance des ecclésiastiques & contre leurs prétentions à l'indépendance. Il remonte à l'unité d'autorité, nécessaire dans tout état pour sa tranquillité ; mais il attribue au grand monarque, auquel il s'adresse, quelques principes que peut-être il n'admettra pas.

De-là, l'auteur passe aux loix civiles, & il dicte de bonnes maximes de législation qu'il attribue de même à son héros. Il parle au long des délits & des peines, en exposant les maximes proposées par les philosophes modernes & qui n'ont encore été adoptées par aucun souverain, mais que l'auguste monarque auquel il s'adresse, établira par son autorité, donnant ainsi à toutes les nations un exemple qui sera imité. Notre panégyriste moral condamne ensuite avec force la torture, les supplices recherchés, les loix vagues & équivoques sur les crimes de leze-majesté, & son héros va réformer tous ces abus. Il règle après cela la forme des arrêts & des emprisonnemens, la suite des procédures criminelles ; il efface la flétrissure de la famille d'un criminel ; il donne les moyens

de prévenir les infanticides , par des secours publics pour les femmes qui accouchent , & par l'adoption des enfans trouvés qui doivent être élevés aux frais du prince dont ils sont les sujets. L'empereur , instruit de ces vérités , reconnaissant la sagesse de ces regles, les établira comme des loix dans tous ses états.

Telle est à-peu-près la marche du premier volume , où l'on ne trouve généralement que des idées justes & des intentions droites.

Nous ne pouvons cependant nous empêcher de transcrire ici un passage qui avait , ce semble , besoin de quelques correctifs. Après une description vive & forte des malheurs d'un peuple accablé par la tyrannie (page 106-117), l'auteur s'adresse à ce peuple & lui dit :

“ Peuples malheureux , pour qui l'on forge des fers d'une trempe si singulieré , sachez , au besoin , exterminer vos tyrans ; que ce soit là désormais votre devise. „ Pag. 117, 118 , 119 , jusqu'à la ligne 11.

Dans le second volume , M. de Lanjuinais entre dans les détails sur quelques points de l'administration , & en particulier sur les loix civiles , nécessaires pour garantir les propriétés & affermir la sûreté de tous les citoyens. Il parle des procès , de la manière de les poursuivre & de les terminer. A cette

occasion, il examine les loix romaines, leur nombre & leur obscurité, le droit saxon & son imperfection, les loix germaniques & leur variété, les constitutions du corps de l'Empire, fondées sur des traités que l'on rappelle & qui assurent les droits des différens états & ceux des diverses religions. On comprend que sur tant d'objets si vastes, il a fallu se borner à des idées générales. Mais l'empereur, instruit sur toutes ces matieres, réglera tout désormais selon la sagesse de ses lumieres étendues & la droiture de ses intentions pures.

On entre ensuite dans quelques détails sur l'origine du droit féodal, sur sa nature, ses vues, ses abus & sa réforme. On parle des devoirs, des qualités & des vertus des juges, des fonctions des avocats & de leurs fautes, des connaissances qu'ils doivent avoir. Le droit cambial n'est pas oublié; on en montre la nécessité, & on en trace une légère esquisse. Quant au droit canonique, il est fort abrégé, on le réduit à cette seule maxime du Sauveur, *mon royaume n'est point de ce monde*; autorité spirituelle, fonctions spirituelles, moyens & peines spirituelles.

Il parait que l'auteur avait un plan plus étendu encore: il est à desirer qu'il le remplisse, mais sous une forme plus méthodique & plus propre à instruire. Il est toujours

bon d'écrire sur la morale des princes , quoique les princes lisent ordinairement peu , & que ces livres parviennent rarement jusqu'à eux.

IV. ANNONCES des prix & primes distribués dans la séance publique de la louable société économique de Berne , & des nouveaux sujets choisis dans la même assemblée du 6 avril 1774.

Le prix de 40 ducats , offert au meilleur livre élémentaire sur les principes physiques de l'agriculture à l'usage du peuple de la campagne , fut remporté par un mémoire qui porte pour devise , *Paul plante , Apollos arrose , Dieu donne l'accroissement* , dont l'auteur est M. BERTRAND , pasteur à Orbe.

Primes de 1773.

1°. Pour la construction d'un fenil ou meule de campagne , Charles Chave , à Court sous Lausanne , 6 ducats.

2°. Pour la manière la plus avantageuse & moins coûteuse de ramasser la graine de trèfle , Charles Chave , à Court sous Lausanne , 6 duc.

3°. Pour le dessèchement & le défrichement de deux arpens de marais , Jean Johr au Bucholterberg , 9 arpens , 8 duc. Pierre Scheurer de Kalnach , 3 arpens , 8 duc.

4°. Pour l'entretien domestique du plus

grand nombre de vaches au-dessus de trois,
M. le capit. Sulzer à Suhr 8-10 vaches, 6 d.
Rod. Muller de Guelterfingue, a reçu l'ac-
cessit & une médaille d'argent pour l'entre-
tien de six vaches.

Primes sur les pépinières de mûriers.

P. G. Monnet à Montreux, 9666 p. entés 989. 150 l.

J. P. Monnet à Montreux, 1195 p. entés 533. 50 l.

Primes sur la filature.

	1772.	1773	
	lb. on.	lb. on.	liv.
M. Bourget, chirurg. à Morges.	59 13	53 14	200
Mdms. Berdez & Virtz à Vevey.		26 10	40
Me. l'Hôpital de Loup.	3 9	26 5	40
Mr. Rouvière à Rolle.	23 6		20
Mr. Combe à Lausanne.		15	20
Dles Gilland & Regnier à Vevey	8 6	11	15
Mlle. Petitpierre à Vevey.	3 8	9	10
Mr. le lieut. Pellissier à Chillon.		6 13	10
P. G. Monnet à Montreux.		6 12	10
Dlle. Tapernon à Vevey.		6 8	10
Dlle. Guidon à Vevey.		5 10	10

La société a accordé de plus à deux jeunes
filles, qui ont été instruites chez M. Bour-
get dans tout ce qui concerne l'éducation
des vers à soie & la filature, à chacune une
prime de 10 liv.

De plus à P. G. Monnet une prime de 20
liv. en considération des dépenses qu'il a eu
pour se procurer tous les instrumens néces-

faïres : & 10 liv. à une femme de Geneve , pour avoir donné des leçons à beaucoup de personnes du pays de Vaud dans l'art de la filature. *Questions proposées pour 1774.*

1°. La meilleure description économique d'une paroisse ou d'une contrée limitée par la nature même , par exemple , d'un vallon considérable , &c. Le prix est une médaille d'or du poids de 20 ducats.

La société ne desire point de description topographique proprement dite , mais simplement une relation exacte des produits de la terre , des différentes méthodes de la cultiver , & des usages auxquels ils sont destinés ; son but étant uniquement de s'instruire des choses qui ont une influence immédiate sur l'économie rurale.

20. Des avantages & des désavantages du meffell , comparés à la culture d'une seule espèce de bled , & de la manière la plus avantageuse de faire ce mélange , relativement à la diversité du sol & du climat. Le prix est une médaille d'or de la valeur de 20 duc.

Primes pour 1774.

1°. Une prime de 5 ducats pour le plus grand nombre de ruches d'abeilles au-delà de 50 , conservées dès l'hiver 1774 jusqu'au commencement de mai 1775.

2°. Une prime de 4 duc. pour le plus grand nombre entre 40 & 50 , conservées comme dessus.

3°. Une prime de 3 ducats pour le plus grand nombre entre 30 & 40.

Exclusions à ces trois primes de ceux qui ont déjà reçu l'année dernière de pareilles primes.

4°. Une prime de 10 duc. pour le meilleur cuir pour empeignes. Les épreuves consisteront en dix peaux, mais les aspirans ne seront tenus d'en envoyer qu'une seule à la société, en constatant toutefois par de dues attestations le nombre complet des 10 cuirs également préparés.

5°. Une prime de 6 ducats pour la herse la plus propre à enterrer les semences.

6°. Une prime de 10 duc. sur le plus grand produit d'un chenevrier pour le moins d'un demi-arpent de 18000 pieds quarrés, tant en chanvre qu'en valeur intrinsèque de ce chanvre.

7°. Une prime de 6 duc. pour le moyen le plus propre à détruire les rats des champs.

8°. Une prime de 10 duc. pour la préparation de 60 quintaux de chaux maigre dans le canton, en indiquant la carrière & la méthode de la préparation.

9°. Une prime de 2 duc. pour la meilleure méthode d'empêcher le fumier de cheval de se brûler & de moisir.

Annnonce de la distribution des primes, provenant du reste de bénéfice de la loterie faite

pour l'encouragement de la culture des mûriers, & de l'éducation des vers à soie.

N^o. 1. Deux primes, une de 150 l. & une de 50, en faveur de deux pépinières qui seront trouvées les plus considérables en novembre 1774.

N^o. 2. Une prime de 100 l. pour la plus belle plantation à demeure. Exclusions à ces trois primes des personnes qui ont déjà reçu des gratifications de LL EE. ou l'année passée des primes pour de pareilles plantations.

N^o. 3. Une prime de 15 louis d'or neufs, en faveur de celui ou de ceux qui conjointement feront venir du Piémont ou de France, & feront établir dans le bailliage de Vevey, pendant deux années consécutives au moins, une famille bien au fait du gouvernement des vers à soie, de même que la filature des soies. Cette prime se paiera par moitié pendant les deux années du séjour de cette famille étrangère, au profit des entrepreneurs, sur la déclaration qu'ils en enverront dans le mois d'octobre 1774 le secrétaire de la société, sous la signature du magistrat du lieu, qui certifiera qu'on a exactement rempli les conditions ci-dessus.

N^o. 4. Une prime de 15 louis d'or neufs, pour un pareil établissement, sous les mêmes conditions que ci-dessus num. 3, dans le bailliage de Nion.

N^o. 5. Dix primes, de 15 liv. chacune, payables à cette famille étrangere dans le bailliage de Vevey, pour chaque personne jusqu'au nombre de dix, qu'elle instruira pendant deux ans dans tout ce qu'il est nécessaire de savoir & de pratiquer, tant dans l'éducation des vers à soie, que dans la filature; de quoi il sera envoyé un certificat signé par le magistrat & deux personnes en état d'en juger.

N^o. 6. Dix primes, chacune de 15 l. sous les mêmes conditions que num. 5, en faveur de la famille étrangere qui sera établie dans le bailliage de Nion.

N^o. 7. Dix primes de 15 l. chacune, payables à cette famille étrangere dans le bailliage de Vevey, pour chaque personne, jusques au nombre de dix, qui se rendront depuis 4 lieues de distance & au-delà auprès d'elle, pour être instruites comme il est dit ci-dessus, & dont on enverrait aussi un certificat signé comme le précédent.

N^o. 8. Dix primes, de 15 l. chacune, sous les mêmes conditions que num. 7, pour le bailliage de Nion.

N^o. 9. Dix primes, de 20 l. chacune, payables à chaque personne, jusqu'au nombre de dix, qui, conformément aux articles ci-dessus, se rendroit auprès de cette famille étrangere dans le bailliage de Vevey, pour y être instruite.

N^o. 10. Dix primes, de 20 l. chacune, sous les conditions du num. 9, pour le bailliage de Nion.

N^o. 11. Deux primes, une de 200 l. & une de 100 l. pour ceux qui auront fait filer la plus grande quantité de soie au-dessus de 50 lb.

N^o. 12. Deux primes, de 50 l. chacune, pour ceux qui auront fait filer la plus grande quantité de soie entre 40 & 50 lb.

N^o. 13. Trois primes de 40 l. chacune, pour soie filée comme dessus entre 25 & 40 lb.

N^o. 14. Six primes de 20 l. chacune, pour soie filée comme dessus entre 15 & 25 lb.

N^o. 15. Huit primes de 15 l. chacune, pour soie filée comme dessus entre 10 & 15 lb.

N^o. 16. Dix primes de 10 l. chacune, pour soie filée comme dessus entre 5 & 10 lb.

Personne ne sera admis au concours pour les primes sur la filature, que celles qui pourront prouver par de dues attestations, que les soies filées ont été produites des vers à soie qu'elles auront élevés elles-mêmes.

Totalité des primes 2640 liv.

Questions proposées pour 1775.

1. Feu M. Perrinet de Faugnes, membre honoraire de la société & ami zélé des arts & de l'agriculture, a légué une somme de 600 l. de France, destinée à un prix que la société offre pour le sujet suivant : de la nature &

siège de la maladie épidémique qui regne depuis quelques années parmi les bêtes à cornes; des moyens de la prévenir & de la guérir.

2. M. le maréchal d'Erlach offre un prix de 10 duc. sur la meilleure solution de la question : la culture des pommes de terre a-t-elle diminué la culture des bleds dans le pays ?

3. La meilleure méthode d'élever & de soigner les bêtes à cornes, tant pour le plus grand profit du propriétaire que pour la conservation & l'amélioration de l'espece.

4. Déterminer la qualité du sol par la nature des plantes qui y croissent, & définir réciproquement par les qualités connues des terres, les plantes qui sont les plus appropriées à chaque espece, & qui peuvent y être cultivées préféablement.

5. Le meilleur traité de la culture du bled, relative à notre climat. On exige que les pièces de concours soient fondées sur des expériences ou sur des observations faites par les auteurs mêmes, & que la nature du terrain qui aura fourni les expériences & d'autres circonstances essentielles y soient détaillées avec toute la précision & l'exactitude possibles.

En proposant ce prix, la société a pour but de ramasser des matériaux propres pour en former avec le tems un système général d'agriculture pratique, applicable à notre pays.

En

En conséquence de ce plan, elle continuera les années suivantes de parcourir les autres branches de l'économie rurale, & juge à propos de commencer par celle qui lui paraît être la plus importante & la plus intéressante.

Chacun de ces trois derniers prix consiste en une médaille d'or du poids de 20 ducats.

Prix proposé pour 1776.

La question proposée par la haute chambre économique en 1769 : quels sont les moyens les plus assurés pour contenir dans leurs lits les torrens & les rivières de ce pays, particulièrement l'art de préserver le plus sûrement & à moins de frais les fonds adjacens, des ravages & des inondations auxquels ils sont exposés : quelle méthode & quels matériaux sont les plus propres pour la construction & l'entretien le plus facile des digues entreprises à ce but ? Le prix est une médaille d'or de 20 ducats.

N. B. Les mémoires & les épreuves des aspirans au concours, seront adressés à M. le doct. Tribollet, secrétaire de la société. On avertit que toutes pièces signées, ou dont les auteurs n'aurent point soigneusement écarté tout indice qui pourrait les faire connaître, de même que les échantillons complets, dénués d'attestations de personnes publiques, ou remis à tard, en un mot, ne satisfaisant point en plein aux conditions de l'annonce, seront mis de côté, sans être admis au concours.



S E C O N D E P A R T I E,



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

D E L' E U R O P E,



- I. MÉMOIRE *sur une découverte dans l'art de bâtir, faite par le sieur LORIOT, mécanicien, pensionnaire du roi; dans lequel on rend publique, par ordre de Sa Majesté, la méthode de composer un ciment ou mortier propre à une infinité d'ouvrages, tant pour la construction que pour la décoration.* Paris, chez M. Lambert, 1774. Brochure de 54 pag. in-8. avec cette épigraphe: *Ruinarum urbis ea maxime causa, quod furto calcis sine ferrumine suo camenta componuntur.* Plin. hist. lib. 36, cap. 23.

TEL est le titre d'une brochure destinée à rendre publique une découverte récemment faite, & dont il sera facile de sentir toute l'utilité. Tandis que le génie des ar-

chitectes modernes a produit des édifices capables d'égaliser le mérite de ceux des anciens, on est obligé de convenir que nous leur sommes inférieurs dans l'art de les élever avec rapidité, & de leur donner assez de solidité pour les rendre immortels en quelque sorte. C'est à quoi ils réussissaient par le secours d'un ciment ou mortier de la plus grande ténacité, dont l'usage leur permettait de former les plus grandes entreprises dans ce genre, & de les exécuter avec une économie singulière, en employant les matériaux les plus communs, les cailloux même tels que le hasard les leur présentait. L'on ne cesse de regretter un tel ciment, dont on prétend que le secret est perdu. Le sieur Lorient croit l'avoir retrouvé, ou tout au moins être en état d'enseigner la composition d'une espèce de mortier capable de le remplacer, en réunissant toutes les qualités qui le rendaient si précieux. Plusieurs amateurs en ont fait l'objet de leurs recherches, & elles ont été infructueuses jusqu'à présent. L'auteur, pour réussir dans un but si intéressant, a commencé par examiner avec le plus grand soin, les restes des ouvrages construits par les Romains, tels qu'ils existent encore dans différentes provinces du royaume, & ses observations l'ont convaincu d'abord que leur solidité extraordinaire n'était due ni à un

secret particulier, ni à quelque avantage local, ni à la qualité des matériaux ; mais qu'elle était le résultat d'un procédé simple & connu de tous les ouvriers de ces tems-là. Ces monumens offrent des masses énormes, dont l'intérieur n'est formé que par des cailloutages jetés comme au hasard, & liés ensemble par un mortier liquide d'abord, mais qui s'est en quelque sorte pétrifié dans la suite. D'où il suit que des ouvrages d'une si grande épaisseur, ne pouvaient se faire que par encâissement. Un petit nombre d'ouvriers, dont les uns jetaient les matériaux & les autres les arrangeaient, en y répandant la quantité de mortier nécessaire, suffisaient pour former ces masses, aussi solides que si elles étaient d'une seule pièce. Toutes les observations enfin de l'auteur sur le ciment des anciens, l'ont mis à même de s'assurer qu'il jouissait des avantages suivans.

1^o. Il passait très-prompement de l'état liquide à une consistance dure : cela était nécessaire pour pouvoir faire corps & résister sans éboulement à l'augmentation successive du poids qu'il avait à soutenir.

2^o. Il acquérait une ténacité étonnante & saisissait les moindres cailloutages qui en avaient été baignés. Encore aujourd'hui il résiste aux coups redoublés du pic & du marteau, & présente une pétrification complète.

3°. Il était impénétrable à l'eau ; les aqueducs qui subsistent encore en sont la preuve. On n'y employait ni terre glaise, ni mastic, mais uniquement des cailloutages liés par ce même ciment.

4°. Enfin, il conservait toujours le même volume sans retraite ni extension, autrement son poids seul eût entraîné la ruine d'un ouvrage dont aucune des parties qui le composaient n'avait d'assise stable & solide.

Tel était le ciment des anciens : comment une composition aussi précieuse, employée par tout le monde, a-t-elle pu se perdre ? Y entraient-il quelques matieres que l'Italie seule produit ou qu'on ne trouve plus dans nos provinces ? Rien moins que cela : le sieur Lorient s'est assuré, par l'analyse & la décomposition, que les Romains n'employaient pour leur ciment que les mêmes matieres dont on se sert encore aujourd'hui pour le même usage, la chaux, le sable & la brique pilée. D'où il suit qu'ils avaient une autre méthode dans la manipulation de ces ingrédients, & que c'est en cela que consistait proprement le mérite de leur ciment.

Guidé par des observations qui lui servaient de principes, l'auteur présenta en 1765 à l'académie royale d'architecture un mémoire dans lequel il établissait l'identité des matieres, & la différence des procédés, &

avançait avec confiance que les anciens employaient la chaux vive sur l'échafaud. Ce mémoire & un second sur les mêmes objets, furent reçus avec une sorte d'indifférence ; & comme on opposait au sieur Lorient deux passages tirés, l'un de Vitruve & l'autre de Plin le jeune, qui semblent contredire son système, il s'est cru obligé de prouver qu'on ne les a pas bien entendus, & principalement celui de Plin, le même qu'il a pris pour épigraphe, & dont le sens, suivant lui, est que la cause que ce naturaliste assigne au peu de durée des bâtimens construits de son tems, était le retranchement de la chaux vive dans la composition du mortier.

Nous n'entrerons point dans le détail des raisons que l'auteur allégué pour justifier son explication. Il lui importe peu, & encore moins au public, qu'elle soit adoptée ou non, moyennant qu'il ait pour lui les faits & l'expérience. C'est là l'essentiel. Quelque peu de succès qu'eussent eu les deux mémoires du sieur Lorient, il ne laissa pas, encouragé par M. le marquis de Marigny, de reprendre en 1769 ses idées sur le ciment des Romains, & de chercher à les réaliser par des expériences : voici celle qui renferme tout le secret de sa découverte. Il prit de la chaux éteinte depuis long-tems dans une fosse recouverte avec des planches, sur lesquelles

on avait répandu de la bonne terre , de maniere que cette chaux avait conservé toute sa fraîcheur. Il en fit deux lots séparés, qu'il gâcha avec une égale attention. Le premier lot , sans aucun mélange , fut mis dans un pot de terre vernissé & exposé à l'ombre à une dessication naturelle. A mesure que se fit l'évaporation de l'humidité , la matiere se gerça en tous sens, se détacha des parois du vase , & tomba en mille morceaux qui n'avaient aucune consistance. Quant à l'autre lot , le sieur Lorient ne fit qu'y ajouter environ un tiers de chaux vive , mise en poudre , d'amalgamer & gâcher exactement le tout pour opérer un exact mélange qu'il plaça de même dans un pareil vaisseau vernissé. Bientôt il sentit que la masse s'échauffait , & dans l'espace de quelques minutes elle acquit la consistance du meilleur plâtre. Ce fut une espece de lapidification consommée en un instant. Cette masse est compacte sans la moindre gerçure , & tellement adhérente aux parois du vaisseau , qu'on ne peut l'en tirer sans le briser. Elle n'éprouve ni retraite , ni extension , & reste perpétuellement dans l'état où elle s'est trouvée au moment de sa fixité. Ce phénomène peut s'expliquer aisément par les principes de la physique. Une telle expérience suffirait pour assigner au mortier du sieur Lorient trois des

propriétés reconnues dans celui des anciens. Il ne s'agissait plus que de voir s'il restait impénétrable à l'eau. Pour s'en assurer, l'auteur répéta ses essais ; il forma de la même composition, des vaisseaux à contenir l'eau ; il les remplit, & eut la satisfaction d'observer, qu'après les avoir laissé sécher, l'eau qui y avait séjourné ne s'était diminuée que par l'évaporation, & que ces vaisseaux conservaient le même poids qu'auparavant. Mais tous les avantages de ce nouveau ciment ne cedent-ils point à l'intempérie des saisons, aux pluies, aux chaleurs, aux gelées ? De nouveaux essais exposés pendant deux ans aux injures de l'air, ont résisté à tout ; ils ont même acquis progressivement plus de solidité. Il est donc prouvé que l'introduction de la chaux vive en poudre dans le mortier ordinaire, lui fait acquérir toutes les qualités que l'on peut desirer ; & puisque ces deux sortes de chaux se saisissent si fortement qu'elles ne forment plus qu'un corps solide, l'on conçoit qu'elles peuvent aussi embrasser & contenir d'autres substances qu'on y introduira, & augmenter par là le volume de la masse que l'on veut employer. Ces substances le plus communément employées, sont le sable & la brique pilée.

Prenez donc, dit notre auteur, pour une partie de brique pilée très-exactement

& passée au sas , deux parties de sable fin de rivière passé à la claie , de la chaux vieille éteinte en quantité suffisante pour former dans l'auge avec l'eau un amalgame à l'ordinaire , & cependant assez humecté pour fournir à l'extinction de la chaux vive , que vous y jeterez en poudre jusques à la concurrence du quart en sus de la quantité de sable & de brique pilée pris ensemble. Les matieres étant bien incorporées , employez-les promptement , parce que le moindre délai peut en rendre l'usage défectueux ou impossible. „ Mais il n'est pas absolument nécessaire d'employer les matieres que l'on vient d'indiquer , d'autres au besoin pourraient y suppléer. Telles sont la poudre de charbon , de fer & de bois , une terre sablonneuse , des pelottes de terre franche cuites au fourneau , un tuf sec & pierreux , les marnes exactement pulvérisées , toutes les scories , machefers , imprégnés de substances métalliques , les débris embarrassans de la taille des pierres , des démolitions , &c. “ Ajoutez simplement un quart de chaux vive au mortier ordinaire de chaux fusée & de sable , & vous en ferez un crépi qui , dans 24 heures , aura acquis plus de consistance que l'autre en plusieurs mois. Le mélange de deux parties de chaux éteinte à l'air , d'une partie de plâtre passé au sas , & d'une qua-

trieme partie de chaux vive, le tout réduit à la consistance du mortier ordinaire, fournira un enduit propre pour l'intérieur des maisons, tenace, & nullement sujet à se gercer ; mais il ne faut préparer ce mortier que par augets & à mesure que l'on veut les employer. „

Il reste encore une observation très-importante à faire. Toute chaux n'a pas le même degré de force ; elle varie selon les pays, la qualité des pierres dont on s'est servi, & le tems auquel elle a été faite. On ne peut donc pas assigner avec la dernière précision la quantité proportionnelle que l'on en doit ajouter au mortier ordinaire. Le sieur Lorient, en fixant le quart en sus des autres matieres, a pris une quantité moyenne, c'est celle d'une chaux de médiocre qualité sortant du four. On ne peut donc trop recommander les essais qui seuls dirigeront efficacement les ouvriers.

“ Quant à la préparation du mortier ou ciment, elle peut se faire en deux manieres : la premiere, en dilayant exactement avec la chaux éteinte & l'eau les matieres de sable, de briques pilées ou autres qu'on veut y faire entrer, leur donnant une consistance un peu plus claire que pour l'emploi ordinaire. C'est en cet état qu'il faut jeter la chaux-vive pulvérisée, en l'éparpillant & la

dilayant bien pour s'en servir incontinent. La seconde est de faire un mélange des matières seches , c'est-à-dire , du sable , de la brique pilée & de la chaux vive dans la proportion assignée : mélange que l'on pourrait mettre dans des sacs en dose convenable pour une ou deux augées. La chaux éteinte , d'un autre côté, étant portée avec l'eau , on pourra faire , à l'instant du besoin & même sur l'échafaud, sa mixtion, comme l'on fait du plâtre , en gâchant & détrempant le tout avec la truëlle. Par ce moyen , les ouvriers ne se tromperont pas aussi facilement.

C'est ainsi que notre auteur explique sa découverte , & instruit ceux qui voudront en tirer parti. Mais a-t-elle été employée quelque part avec assez de succès pour en constater tout le mérite ? La réponse à cette question se trouve dans les détails que renferme cette brochure. Comme la qualité la plus importante de la composition dont il s'agit , est d'être impénétrable à l'eau , c'est aussi la première dont on s'est assuré en l'employant dans des ouvrages aquatiques de diverses formes & d'une grande étendue ; & quoiqu'on y ait travaillé aux approches de l'hiver, dans une saison pluvieuse, les épreuves ont réussi à souhait, soit en simple enduit, soit en maçonage de moilon à pierres perdues. Le dôme d'une fontaine, dans l'in-

térieur de laquelle ou était inondé à cause de la qualité spongieuse de la pierre dont il était composé, ayant été revêtu d'une calote de ce ciment, l'effet en a été également prompt & satisfaisant. Le sieur Lorient est occupé actuellement, & sous les yeux du public, à recouvrir de ce même ciment les voûtes de l'orangerie de Versailles. Enfin, le roi en a acheté le secret, a ordonné qu'il fût rendu public, & a accordé un titre & une pension à l'auteur. Dès ce moment il n'est plus permis de douter du mérite de cette découverte. On comprend sans peine à combien d'usages différens elle peut être appliquée; pour la construction des voûtes de simples cailloutages, pour des aqueducs, des canaux, des bassins, pour les ouvrages souterrains de l'architecture militaire & civile, dans les caves sujettes aux inondations lors des crûes d'eau, celles que l'on construit sous des cours, les fosses d'aisance qui portent souvent l'infection au loin. On peut en faire des auges, des abreuvoirs, des citernes, des terrasses, des plate formes, préférables à celles que l'on couvre de plomb, des couverts entiers, aussi légers que solides, &c.

L'auteur n'ose pas assurer que sa découverte puisse s'étendre jusques à la sculpture, & remplacer le plâtre & les terres argilleuses, moins solides, sujettes à retraite ou à

extension. Il croit cependant que son ciment peut obtenir le moule creux des figures que l'on veut copier , puisqu'il est propre à faire des vases & d'autres ornemens ; & il invite les artistes à l'aider de leurs lumieres, dans la vue d'étendre aussi loin qu'il sera possible les avantages d'une telle invention. Telles sont les principales idées que renferme cette intéressante brochure. Comme elle n'est point encore connue dans nos contrées , & qu'elle annonce une découverte très-utile pour la pratique , il nous a paru nécessaire d'entrer dans des détails sans lesquels on n'instruit point , lorsqu'il est question d'objets de cette nature. Mais pour répondre , autant qu'il peut dépendre de nous , à l'invitation patriotique du sieur Lorient, nous ajouterons que son mortier peut servir à envelopper les cadavres & à empêcher efficacement des émanations souvent funestes aux vivans. Comme ce mortier sèche promptement & est très-fin , il peut recevoir l'impression des caracteres. On y gravera les noms des morts & leurs belles actions. Ce sera autant de momies incorruptibles. A la vérité , il faudra plus de terrain ; mais rien n'empêchera qu'on ne rapproche les cercueils , qu'on les entasse même les uns sur les autres. Lorsqu'on voudra exposer à la vénération des chrétiens les corps de ceux

46. JOURNAL HELVETIQUE.

qui auront vécu saintement, on ne fera pas dans l'incertitude sur le choix de leurs reliques. Un particulier de Dijon vient de réaliser cette idée, en ordonnant qu'après sa mort il fût enseveli dans le mortier du sieur Lorient. Ses intentions ont été suivies, & on a gravé sur celui qui recouvre son corps, cette inscription : *Benigne le Gouz de Gerlans, bienfaiteur de sa patrie. Né à Dijon, le 17 septembre 1695. Mort le 17 mars 1774.*

II. LETTRE de M. l'abbé SABATIER DE CASTRES, aux Editeurs.

Paris, 26 avril 1774.

JE n'ai jamais été touché, messieurs, des éloges donnés aux *trois siècles*, qu'autant que j'ai pu y reconnaître les applaudissemens de l'honnêteté & de la saine raison ou l'expression du zèle pour les vrais principes. Par une suite de cette disposition, je serai toujours sensible aux plus légères critiques, dès qu'elles pourront jeter le moindre soupçon sur la droiture de mes intentions & sur l'équité que je me suis prescrite. Un auteur que l'amour du bien public a dévoué, comme moi, à toute l'amertume, ainsi qu'à tous les traits de l'animosité philosophique & littéraire, peut & doit même mépriser les déclai-

mations : la haine qui les enfante , l'indécence qui les avilit , les décréditent assez par elles-mêmes , & en font la meilleure réfutation. Pourquoi s'abaisserait-il jusqu'aux âmes dépravées qui les accueillent ? On tenterait vainement de les éclairer. La seule manière d'y répondre sans descendre au niveau de ses adversaires , c'est lorsque l'écrivain attaqué , s'occupant moins de sa propre cause que de l'intérêt des vérités qu'il défend , cite au tribunal de la raison & de la décence les passions qui le combattent ; les suit dans leurs détours ; en met en évidence les bassesses , la perversité ; tire de leurs travers & de leurs excès , de nouvelles lumières , de nouvelles preuves ; & , par un nouveau genre de sacrifice , immole à l'instruction publique les dégoûts de sa propre justification.

Il n'en est pas de même des réclamations qui portent avec elles une apparence de justice , & sont accompagnées des égards dus à tout littérateur. Telles sont celles de quelques personnes de Geneve , au sujet de l'article de feu M. Abauzit. On m'a écrit de cette ville plusieurs lettres anonymes , où , après m'avoir prodigué plus de louanges que je n'en mérite , on se plaint de ce que j'ai accusé cet écrivain d'être *ennemi du christianisme*.

J'applaudis d'abord à leur louable délicatesse sur un point si essentiel au véritable honneur de leur compatriote. Je les remercie ensuite de l'estime qu'ils témoignent pour mes sentimens & pour la manière dont je les ai exprimés. Leur suffrage me flatte d'autant plus, que, plus voisins du foyer de la contagion, ils paraissent avoir mieux résisté aux malignes vapeurs de l'atmosphère qui les environne, & en avoir senti plus vivement le danger. Mais, après avoir rendu justice à leur honnêteté, je suis fâché de ne pouvoir reconnaître la justice des plaintes énoncées dans leurs lettres particulières, & dans votre journal, auquel on me renvoie, & que je ne connaissais pas auparavant. Pour défendre en peu de mots ma censure contre M. Abauzit, je soutiens qu'on ne peut la regarder ni comme personnelle, ni comme injuste, ainsi qu'ils le font entendre. Comment en effet aurais-je pu attaquer la personne d'un écrivain qui m'était inconnu, moi qui me suis fait une loi de ne juger les auteurs que sur leurs écrits, & qui l'ai inviolablement observée à l'égard de tous les auteurs? Il est vrai que je n'ai pu m'empêcher de gloser sur l'admiration enthousiaste de l'auteur de *la nouvelle Héloïse* pour cet écrivain : il est vrai encore que les réflexions que cet enthousiasme m'a fournies ne tournent

neut pas à l'avantage de M. Abauzit , par la comparaison que j'ai faite de ses ouvrages avec les sentimens de son admirateur ; mais s'ensuit-il de là que ma critique ait été personnelle ou injuste ?

On m'assure que le bibliothécaire de la ville de Geneve a toujours été rempli de religion & de probité. J'adopte volontiers ce témoignage ; mais , après tout , a-t-il pu paraître étonnant à ceux qui prennent sa défense, que son *essai sur l'appocalypse*, qu'ils conviennent avoir été délavoué avec repentir par son auteur ; que ses *explications* de plusieurs passages de la genese , de quelques chapitres de l'ancien & du nouveau testament , & d'autres écrits insérés dans l'édition de ses œuvres (2 vol. in-8. à Londres 1771), ouvrages où le mystere de la trinité, la divinité de *Jésus-Christ*, sont attaqués d'une maniere insidieuse, ouvrages rejetés même par la censure de Geneve, m'aient autorisé à placer parmi les écrivains ennemis du christianisme , un homme que je ne pouvais juger que par ses livres ?

Quelque envie que j'eusse de me rendre aux honnêtes représentations de ses défenseurs, il n'est donc pas possible de retracter ce que j'ai dit à son sujet. Tout ce que je puis faire , après le témoignage rendu à la religion de M. Abauzit, est de convenir que ses erreurs

peuvent être regardées comme involontaires & une fuite presque inévitable de la demangeaison indirecte de tout approfondir & de tout commenter en matière de religion. Sous ce point de vue, quoique très-repréhensibles en elles-mêmes, elles doivent paraître moins coupables aux yeux de l'indulgence : bien différentes en cela de celles des incrédules systématiques & de profession, qui sont aussi odieuses dans leurs motifs, que pitoyables dans leurs excès. Telle est, messieurs, la manière dont je me serais exprimé dans la nouvelle édition des *trois siècles* que je viens de donner, si j'avais eu sur le personnel de M. Abauzit les connaissances qu'on me fournit aujourd'hui : telle est celle dont je m'exprimerais, si j'avais à retoucher son article. Je promets même de le faire à la première occasion. Plût à Dieu que je fusse dans le cas d'en faire autant à l'égard de tous les auteurs irréligieux !

Puisque j'en suis sur mon apologie, permettez, messieurs, que je réponde à un autre objet de votre journal, qui me regarde. Vous avez inséré dans celui de février, une lettre où l'on me reproche fort durement deux *contes* imprimés dans les *étrennes du Parnasse de 1772* ; l'un, intitulé *la dante fidelle*, l'autre *la fille perdue & retrouvée* ; & l'on s'efforce d'en tirer des armes victorieuses, en les mettant en opposition avec la vivacité de mes censures

contre les talens corrupteurs. Quand j'aurais fait ces deux contes, taxés de *libertinage*, au moins mon zèle à proscrire, dans les *trois siècles*, les ouvrages licentieux, pourrait-il être regardé comme l'effet d'un repentir rare parmi tant d'auteurs obscènes que nous avons aujourd'hui. Mais j'ai une raison plus décisive à apporter : ces deux contes ne sont pas de moi. On m'avait déjà rendu le service de me les attribuer, dès la première apparition de mon dernier ouvrage. Je me plaignis aussitôt de cette indignité, & sur mes plaintes, le rédacteur de l'almanach imprima dans son premier recueil, pag. 124, la note suivante, que l'homme à la lettre aurait pu connaître aussi bien que les deux contes : "Nous croyons devoir avertir nos lecteurs que M. l'abbé Sabatier n'est point l'auteur de deux pièces de vers insérées sous son nom dans le recueil de l'année précédente, l'une intitulée *la dame fidelle*, & l'autre *la fille perdue & retrouvée*. Ces deux contes, qui lui ont été attribués par erreur, sont de M. C**, avocat à la cour des aides de Montpellier. ;"

Que penserez-vous, messieurs, de la noble activité qui s'épuise à me susciter sans cesse de nouvelles accusations ? Il y a longtemps qu'elle enrichit mes observations, sans effleurer ma patience. Mais le trait dont je vous parle n'est rien en comparaison de celui-

ci. *Imprimez*, disait dernièrement à un libraire de Bruxelles, qui est à Paris, un des plus dévoués serviteurs de la philosophie : *imprimez, sous le nom de l'abbé Sabatier, un recueil des poésies les plus libertines, & dont les auteurs seront inconnus. Ce recueil sera débité, je vous jure, dans toutes les sociétés. Vous vengerez par-là les philosophes qu'il a maltraités ; vous décrierez sans retour la cause qu'il défend. Il désavouera l'ouvrage ; mais avant que le livre soit parvenu à sa connaissance, il aura produit son effet.* La proposition ne fit point rougir le philosophe qui la faisait ; mais elle fit horreur au libraire à qui elle était faite, & qui me l'a répétée.

Après cela, messieurs, à quoi ne dois-je pas m'attendre ? Des imaginations aussi heureuses s'arrêteront-elles dans le cours de leurs dignes inventions ? Aussi je ne désespère pas que quelque jour on ne m'impute avec bien plus de vraisemblance d'autres nouvelles productions, par exemple, l'éloge historique de l'abbé Bazin, l'apologie du *système de la nature*, ou l'oraison funebre de la philosophie.

J'ai l'honneur d'être, &c.

III. *Observation sur la chaleur des climats (*)*.

*Par M. *** , gentilhomme du Vivarais.*

Nos climats sont-ils actuellement plus froids qu'ils ne l'étaient autrefois ? La solution de ce problème n'est pas encore bien déterminée.

Il paraît, par la lecture des anciens auteurs, que de leur tems le froid était beaucoup plus vif. Diodore de Sicile parle des fleuves des Gaules , comme étant communément gelés pendant l'hiver , & la glace si ferme, si épaisse, que non-seulement les gens à pied & à cheval y passaient, mais même des armées entières avec tous les charriots & les équipages. Cet auteur ajoute que l'on est en usage dans ce pays de couvrir cette glace avec de la paille , pour prévenir les chûtes des passagers, p. 420, édit. de 1759. César , pour traverser du Languedoc en Auvergne , fut obligé de se frayer un passage dans les neiges des Cévennes , qui avaient six pieds d'épaisseur (*Ep. de bell. Gall. lib. VII*). Dion Cassius dit que Trajan fit construire son fameux pont du Danube , pour en

(*) On a , sur le même sujet , une excellente dissertation du docteur Williamfon , dans laquelle il tâche de rendre raison du changement de climat qu'on a observé dans les colonies Anglaises , situées dans l'intérieur des terres de l'Amérique septentrionale.

rendre le passage aisé à ses troupes , toutes les fois que le fleuve ne serait pas gelé. *Dion. Cass. pag. 20.* Virgile nous montre en plus d'un endroit de ses géorgiques, que l'hiver était bien plus rude en Italie qu'il ne l'est à présent, quand il décrit les précautions que l'on doit prendre pour mettre les troupeaux à couvert, afin que le froid & la neige ne les fassent pas périr. *Lib. III, vers. 298, seq. § 442.*

Ovide, relégué à Tomes sur les bords de l'Euxin, dit que cette mer gele chaque hiver, sans que la pluie ni le soleil puissent en fondre la glace, & même qu'en plusieurs endroits elle y est permanente pendant deux années de suite; que les vins y gellent, de façon que les vases vinaires brisés montrent un vin en corps solide & de la forme du vase, *Ovid. Trist. lib. III, eleg. X.* Et pour qu'on ne regarde point ce qu'il dit comme une exagération, il en appelle au témoignage du gouverneur Romain. Virgile fait un portrait assez semblable des bords du Danube, quand il dit que la gelée pénètre la terre à la profondeur de sept aunes; & que les vins sont gelés de façon à être coupés avec la coignée. *Georg. lib. III, vers. 355 § 359;* mais si l'on se méfie de la licence poétique, on peut étayer ce témoignage par celui des autres historiens. Lorsque Commode était sur les bords du Danube, ses courtisans qui voulaient le rame-

ner à Rome , lui demandèrent s'il ne cesserait pas de boire de l'eau durcie par la gelée , & s'il resterait toujours dans un pays où l'on éprouvait un hiver perpétuel. Le même historien dit , dans l'histoire d'Alexandre Sévere , que le Rhin & le Danube sont navigables en été , mais qu'en hiver ces fleuves sont couverts de glace , de façon qu'on y marche à cheval comme en plein champ , & que ceux qui veulent boire de l'eau de ces fleuves n'y portent pas des cruches , mais des coignées , avec lesquelles ils coupent des morceaux de glace qu'ils emportent , comme on emporterait une pierre (*Hérodien* , pag. 9 & 136). Nous voyons encore dans ce même historien , Aquilée & ses environs représentés comme un pays froid (*Hérod.* pag. 166). Pline le jeune , en décrivant la maison de campagne qu'il avait en Toscane , dit que le ciel en est froid & glacial pendant l'hiver , qui ne permet pas qu'on y cultive les myrthes , les oliviers & les autres arbres qui exigent un air chaud. Le laurier , dit-il , s'y conserve , & même quelquefois très-vert , & le froid ne le fait pas périr plus souvent qu'aux environs de Rome (*Plin. lib. V, epist. VI*). Cette description de climat ne semble-t-elle pas se rapporter à celui de Paris , plus qu'à celui de Rome actuelle , ou du moins à celui de la Toscane ? On pourrait objecter que la maison

de Pline était située sur un terrain dont l'élévation équivaldrait à la température d'un climat plus septentrional. Cette maison était près de Tiferne, aujourd'hui *Citta di Castello*, proche du Tibre, & dans un endroit, dit-il lui-même, qui était au bas d'un coteau, & dont le terrain était élevé sur une pente si douce & si insensible, qu'on y montait sans s'en appercevoir. Voilà donc la Toscane & les environs de Rome, dont le climat ne paraît pas différer de celui de la France dans le tems présent; & ce témoignage de Pline justifie celui d'Horace, qui annonce en hiver les rues de Rome couvertes de neige & de glace; & qui plus est, les rivières gelées (*Hor. lib. I, od. IX*). Horace n'est pas même le seul qui parle ainsi des rivières de Rome & d'Italie. Juvenal, en peignant la femme superstitieuse, la représente rompant la glace du Tibre, pour faire ses ablutions, *Satyr. VI, v. 524*.

Ces témoignages, offrent un tableau du froid ancien bien plus rigoureux que celui qu'on éprouve aujourd'hui. Les rivières & le Tibre qui gelaient en Italie n'y gèlent plus; & l'on dit actuellement à Rome, que le froid est long & rigoureux, lorsque la neige reste deux jours sur la terre. Ovide nous peint l'âpreté du climat & la rigueur du froid qu'on éprouvait à Tomes, à-peu-près comme on parle actuellement des froids de Saint-Pé-

tersbourg ; cependant la température actuelle de Tomes égale celle des beaux climats de France ; & le célèbre Tournefort dit dans la description de son voyage au Levant , qu'il n'en connaît pas de plus beaux. Le bas Danube , où Trajan construisit son pont , ne gele plus ; les six pieds de neige à travers lesquels il fut obligé de passer pour aller du Languedoc dans l'Auvergne , ne se trouvent jamais dans la route qu'il dut prendre , & qui ne pouvait être que celle du bas Vivarais ; & je ne crois même pas qu'on pût trouver aujourd'hui cet amas de neige dans la route du haut Vivarais ou du Velai , où le sol est de beaucoup plus élevé. Les rivières de France gèlent à la vérité quelquefois entièrement ; mais on ne dira pas qu'en 1709 , en 1766 & 1768 , années où elles ont été gelées , on eût jamais tenté d'y faire passer des armées avec leurs équipages. On doit donc conclure que les froids sont bien moins vifs à présent qu'ils ne l'étaient il y a dix-huit cents ans ; cependant voici des faits absolument contraires , & qui ne sont pas moins certains.

L'histoire & les traditions nous montrent dans les tems anciens une chaleur de climat supérieure à celle dont on ressent actuellement les effets. L'empereur Prosper , qui permit aux Espagnols & aux Gaulois de planter

des vignes , & de faire du vin , le permit également aux habitans de l'Angleterre. On cite en divers lieux de la France septentrionale , des terroirs qui donnaient de fort bons vins , & où aujourd'hui il est très-mauvais. Tel est le vin de Surénne, (*) que l'empereur Julien trouvait fort bon. Mais , pour citer des preuves plus certaines & plus décisives , nous connaissons des cantons où jadis il y a eu des vignes & où actuellement on a cessé de les cultiver , parce que le raisin n'y mûrit pas. Je possède des biens dans une communauté , dont le cadastre fait en 1561 , articule une grande quantité de vignes , dans la partie même de la communauté qui est la plus

(*) Le vin de Surénne ne serait pas mauvais aujourd'hui , si on n'avait pas sacrifié la qualité à la quantité. Le meilleur vin de Champagne serait très-mauvais , si on n'avait pas fait un choix scrupuleux des especes de raisin , & si on prenait moins de précautions pour le faire. Nous pouvons ajouter au texte de l'auteur un fait plus singulier. On lit dans l'histoire de Mâcon , qu'en 1552 ou 1553 les Huguenots se retirèrent à Lancié , village dans le voisinage de cette ville , & y burent du vin muscat du pays , & en si grande quantité , que s'étant un jour enivrés , les catholiques profitèrent de cette ivresse pour les écharper. Il est certain qu'aujourd'hui les plants de raisins muscats n'y mûrissent point assez.

froide , & où à présent les raisins de jardin ne peuvent plus mûrir. Dans un domaine , entr'autres , que je possède dans cette communauté , dont la latitude est de quarante-cinq degrés & dix minutes , mais que le barometre me fait juger élevé de trois cents dix toises au-dessus du niveau de la mer , il y avait lors du cadastre (1561) plusieurs vignes dans des emplacements où à présent le raisin ne peut rougir : c'est ce que l'expérience me prouve chaque année. Il reste dans leur placement & à l'exposition la plus chaude une demi-douzaine de sèps appuyés contre un relais , & qu'on y a conservés par pure curiosité ; mais on n'y a jamais vu un raisin bien mûr , & il arrive même très-souvent que l'on a peine à y trouver quelques grains qui soient mangeables. De ce fait , dont je ne puis douter , il semble résulter que nos étés sont moins chauds qu'ils n'étaient il y a deux cents ans. Voici un autre fait qui nous conduit au même résultat.

On trouve dans le seizième siècle l'établissement d'un très-grand nombre de censives ou rentes foncières en vin , & dont le terme du paiement est fixé à la fête de saint Michel , 29 septembre ; & il est d'usage immémorial de payer ces rentes en vin nouveau , c'est-à-dire , en vin recueilli dans le mois d'octobre suivant , tems où se fait ordi-

nairement la vendange ; & sur ce fait qui , au premier abord , doit paraître étonnant , il faut observer que ces établissemens de rentes sont tous antérieurs à la réforme du calendrier grégorien , qui avança l'année de dix jours : ainsi le jour de saint Michel , 29 septembre , se rapporte dans le nouveau style au 8 octobre ; & conséquemment nous devons regarder le terme du paiement de ces rentes dans leur établissement , comme fixé à ce 8 octobre. Mais cette explication qui rapproche , ce semble , la solution de la difficulté , ne la leve pas totalement. Je vois que dans plusieurs actes de ces accensemens , ces rentes payables à la saint-Michel doivent être prises en vin du premier trait de la cuve ; & que d'autres doivent être prises dans les tonneaux , au choix du seigneur : ainsi ces conditions nous marquent positivement que le vin était le 8 octobre dans les tonneaux , ou que du moins il était encore dans la cuve , mais au point d'être tiré ; & qu'ainsi la vendange devait être finie sept à huit jours auparavant , qui est le moindre tems que l'on laisse le vin dans la cuve , avant de le tirer ; & conséquemment , que la vendange devait être faite & finie dans les derniers jours de septembre , nouveau style. Et , comme on ne doit pas supposer que l'on vendange avant la maturité du raisin , on doit conclure

que la vendange était en état d'être commencée bien avant le tems où nous la commençons, qui n'est communément que du 8 au 20 octobre, & que nous n'avons jamais vu commencer avant le 4. Il paraît donc très-certain que les étés étaient bien plus chauds, il y a deux cents ans, qu'ils ne le sont à présent; & qu'ainsi la chaleur des climats diminue, & puisque la diminution en est aussi sensible en deux cents ans, qu'il y en a eu une très-considérable en deux mille ans; & c'est encore ce qui nous paraît confirmé. Nous lisons dans S. Luc, ch. 6, que les disciples de Jésus-Christ se promenant près d'un champ de bled vers la fête de pâques, fin de mars, ou au plus tard commencement d'avril, froissaient entre les mains des épis de bled, pour en faire sortir le grain & le manger. Je n'entre point dans la discussion du fait; mais j'observe seulement que le grain était donc mûr en ce tems-là, & qu'à présent il s'en faut beaucoup qu'il ne le soit. L'évangéliste connaissait la Judée, & il n'eût pas fait un anachronisme absurde, si les bleds n'eussent pas été communément mûrs dans cette saison. Un climat plus chaud que le nôtre nous montre ainsi une diminution de chaleur : nous la trouvons de même dans les climats les plus froids. M. Busching, dans sa géographie, dit que, selon les an-

ciennes descriptions, le Groenland produisait en quelques endroits de très-bon froment, mais que cet avantage n'existe plus; que dans l'Islande on ne peut à présent faire arriver le bled à sa maturité, mais que cependant il y a plusieurs raisons de croire que les anciens habitans avaient cultivé le bled; & qu'il en est fait mention en termes exprès dans les anciens écrits Islandais; & que ce ne fut que vers le quatorzième siècle que les Islandais abandonnerent cette culture. Voilà donc encore dans les pays froids, comme dans les pays tempérés, & dans les pays chauds, une diminution de chaleur; ainsi nous avons tout lieu de croire que la chaleur diminue continuellement, comme nous avons d'autre part lieu de croire que c'est le froid qui diminue; conclusions qui paraissent se détruire, & absolument contraires. Que devons-nous donc en penser? Pousserons-nous le pyrrhonisme jusqu'à nier tous les faits, ou nos préjugés nous feront-ils adopter les uns & révoquer les autres? La voie négative ferait à la vérité la plus simple, mais elle ne serait pas la plus satisfaisante: ne nions donc pas les faits, & cherchons un moyen de les concilier: il y a diverses causes possibles, qui nous expliqueraient la diminution de la chaleur; mais nous voudrions une cause unique, qui produisit sur

notre terre l'un & l'autre effet. Hasardons une conjecture & un raisonnement qui semblent pouvoir nous montrer cette cause.

(*La suite pour le mois prochain.*)

IV. *Cabinet de médailles.*

Le célèbre Ballyet , évêque de Babylone , avait rassemblé une très-grande quantité de médailles précieuses que son neveu , héritier de ce trésor littéraire , propose aux amateurs des antiquités. On y voit 571 médailles consulaires , deux suites de médailles en bronze , contenant 3425 pieces grecques & latines des empereurs , deux suites en argent contenant 1647 médailles aussi des empereurs , 67 médailles d'argent & de bronze des rois de Syrie , 12 pieces d'argent des rois de Macédoine , de Pont , de Pergame & de Mauritanie ; 28 pieces en argent ou en bronze des rois de Perse , 110 de quelques villes & de divers peuples , 17 en bronze des Ptolomées , 228 médaillons d'argent de quelques princes & hommes illustres modernes ; 190 en bronze , de divers rois , pontifes & hommes illustres. Cette collection de 6295 médailles a de quoi piquer la curiosité des antiquaires. On s'adressera ,

pour de plus amples éclaircissémens , au propriétaire , en lui écrivant à Besançon.

IV. Académie.

L'académie des sciences de Marseille propose de nouveau pour sujet de prix : *Quels sont les différentes sortes d'engrais que la Provence peut fournir ; & quelles sont les manieres de les employer , relativement aux différentes qualités du terrain ?* Le prix sera adjugé en 1775. Elle propose encore pour la même époque , *de déterminer quels sont les moyens les plus propres à vaincre les obstacles que le Rhône oppose au cabotage entre Arles & Marseille ?*

Pour l'année 1776 : *Quels sont les avantages & les inconvéniens de l'emploi du charbon de terre ou de bois dans les fabriques ?*



 TROISIEME PARTIE.

 PIECES FUGITIVES.

I. *Suite de l'Anecdote.*

FRAPPÉ de cette nouvelle & voulant en douter encore, je monte à la chambre qu'il avait occupée; je ne trouve plus aucuns de ses effets : mon cœur se ferra de nouveau. De retour chez moi, j'envoyai six personnes courir toute la ville pour me découvrir le traître, à quelque prix que ce fût; mais convaincu de sa trahison, je m'écriais encore : à quoi bon ces noirceurs ! Je n'y concevais rien, lorsqu'un courier de M. l'ambassadeur arrivant d'Aranjuès, me remit une lettre de S. Ex., en me disant qu'elle était très-préférée. Je l'ai conservée & vais la transcrire ici.

Lettre de M. l'ambassadeur de France, dont j'ai l'original.

A Aranjuès, le 7 juin 1764.

M. de Robiou, monsieur, commandant de

E

Madrid, vient de passer chez moi, pour m'apprendre que le sieur Clavico s'était retiré dans un quartier des Invalides, & avait déclaré qu'il y prenait asyle contre les violences qu'il craignait de votre part; attendu que vous l'aviez forcé dans sa propre maison, il y a quelques jours, le pistolet sur la gorge, à signer un billet, par lequel il s'était engagé à épouser Mlle. votre sœur. Il serait inutile que je vous communiquasse ici ce que je pense sur un aussi mauvais procédé. Mais vous concevrez aisément que, quelque honnête & droite qu'ait été votre conduite dans cette affaire, on pourrait y donner une tournure dont les conséquences seraient aussi désagréables que fâcheuses pour vous. Ainsi je vous conseille de demeurer entièrement tranquille, en paroles, en écrits, & en actions, jusqu'à ce que je vous aie vu; ou ici, si vous y venez promptement; ou à Madrid, où je retournerai le 12.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération, monsieur, votre &c.

Signé O S S U N.

Cette nouvelle fut un coup de foudre pour moi. Quoi, cet homme qui depuis quinze jours me pressait dans ses bras! ce monstre qui m'avait écrit dix lettres pleines de tendresse, m'avait sollicité publiquement de lui

donner ma sœur, était venu dix fois manger chez elle à la face de tout Madrid ! il avait fait une plainte au criminel contre moi pour cause de violence, & me poursuivait sourdement ! Je ne me connaissais plus.

Un officier des Gardes Wallonnes entre à l'instant & me dit : M. de Beaumarchais ; vous n'avez pas un moment à perdre, sauvez-vous, ou demain matin vous serez arrêté dans votre lit ; l'ordre est donné, je viens vous en prévenir : votre homme est un monstre, il a soulevé contre vous tous les esprits, & vous a conduit de promesses en promesses pour se rendre votre accusateur public. Fuyez, fuyez à l'instant, ou renfermé dans un cachot, vous n'avez plus ni protection ni défense.

Moi, fuir ! me sauver ! plutôt périr. Ne me parlez plus, mes amis ; ayez-moi seulement une voiture de route à six mules, pour demain quatre heures du matin, & laissez-moi me recueillir jusqu'à mon départ pour Aranjuès.

Je me renfermai : j'avais l'esprit troublé, le cœur dans un étaiu : rien ne pouvait calmer cette agitation : je me jetai dans un fauteuil, où je restai près de deux heures, dans un vuide absolu d'idées & de résolutions.

Ce repos fatigant m'ayant enfin rendu à

E ij

moi-même , je me rappelai que cet homme , depuis la date de sa plainte pour fait de violence , s'était promené publiquement avec moi dans mon carrosse , m'avait écrit dix lettres tendres , m'avait chargé spécialement de sa demande auprès du ministre devant vingt personnes. Je me jette à mon bureau ; j'y broche , avec toute la rapidité d'un homme en pleine fièvre , le journal exact de ma conduite depuis mon arrivée à Madrid : noms , dates , discours , tout se peint à ma mémoire , tout est fixé sous ma plume. J'écrivais encore à 5 heures du matin , lorsqu'on m'avertit que ma voiture m'attend , & que l'inquiétude de mes amis ne leur permet pas de me laisser plus long-tems à moi-même. Je monte en carrosse , sans m'informer si quelqu'un me suit , sans savoir si j'étais présentable : une espece d'ivresse me rendait sourd à tout ce qui n'était pas mon objet ; mais on avait pourvu , sans me le dire , au nécessaire de mon voyage. Quelques amis m'offrent de m'accompagner. Je veux être seul , leur dis-je ; je n'ai pas trop de douze heures de solitude pour calmer mes sens : & je partis pour Aranjuès.

M. l'ambassadeur était au palais quand j'arrivai au *Sitio real* ; je ne le vis qu'à onze heures du soir à son retour. " Vous avez bien fait de venir sur-le-champ , me dit-il ;

je n'étais rien moins que tranquille sur vous : depuis quinze jours votre homme a gagné toutes les avenues du palais. Sans moi, vous étiez perdu, arrêté, & peut-être conduit au *presidio* *. J'ai couru chez M. de Grimaldi : je réponds, lui ai-je dit, de la sagesse & de la bonne conduite de M. de Beaumarchais en toute cette affaire, comme de la mienne propre. C'est un homme d'honneur, qui n'a fait que ce que vous & moi eussions fait à sa place : je l'ai suivi depuis son arrivée ; faites retirer l'ordre de l'arrêter, je vous prie : ceci est le comble de l'atrocité de la part de son adversaire. *Je vous crois, m'a répondu M. de Grimaldi ; mais je ne suis le maître que de suspendre un moment : tout le monde est armé contre lui : qu'il parte à l'instant pour la France ; on fermera les yeux sur sa fuite.*

„ Ainsi, monsieur, partez, il n'y a pas un moment à perdre : on vous enverra vos effets en France : vous avez six mules à vos ordres. A tout prix, dès demain matin reprenez la route de France : je ne pourrais vous servir contre le soulèvement général, contre des ordres si précis, & je serais désolé qu'il vous arrivât malheur en ce pays : partez. „

* Prison perpétuelle à Oran ou Ceuta sur les côtes d'Afrique.

En l'écoutant je ne pleurais pas ; mais par intervalle il me tombait des yeux de grosses gouttes d'eau que le resserrement universel y amassait. J'étais stupide & muet. M. l'ambassadeur attendri, plein de bonté, prévenant toutes mes objections, par l'aveu libre & franc que j'avais raison, ne m'en disait pas moins qu'il fallait céder à la nécessité, & fuir un malheur certain.

“ Et de quoi me punirait-on, monsieur, puisque vous-même convenez que j'ai raison sur tous les points ? Le roi fera-t-il arrêter un homme innocent & grièvement outragé ? Comment imaginer que celui qui peut tout, préférera le mal quand il connaît le bien ! — Eh, monsieur ! l'ordre du roi s'obtient, s'exécute, & le mal est fait avant qu'on soit détrompé. Les rois sont justes ; mais on intrigue autour d'eux sans qu'ils le sachent ; & de vils intérêts, des ressentimens qu'on n'ose avouer, n'en sont pas moins souvent la source de tout le mal qui se fait. Partez, monsieur ; une fois arrêté, personne ici ne prenant intérêt à vous, on finirait par conclure que, puisqu'on vous punit, il se peut que vous ayez tort, & bientôt d'autres événemens feraient oublier le vôtre ; car la légèreté du public est par-tout un des plus fermes appuis de l'injustice. Partez, vous dis-je, partez. — Mais, monsieur, dans l'état où je suis,

où voulez-vous que j'aille? — *Votre tête se trouble à l'excès, monsieur de Beaumarchais; évitez un mal présent; & songez que vous ne rencontrerez peut-être pas deux fois en votre vie l'occasion de placer des réflexions si douloureuses pour l'humanité; vous ne serez peut-être jamais indignement outragé par un homme plus puissant que vous; vous ne courrez peut-être jamais une seconde fois le risque d'aller en prison pour avoir été, contre un fou, prudent, ferme & raisonnable; ou si un pareil malheur vous arrivait en France, un homme au milieu de sa patrie a mille moyens de faire valoir son droit; qui lui manquent ailleurs. On traite moins bien un étranger sans appui, qu'un citoyen domicilié, qu'un père de famille, comme vous l'êtes, au milieu de tous ses parens. — Eh, monsieur! que diront les miens? Que penseront en France mes augustes protectrices, qui, m'ayant vu constamment persécuté autour d'elles, ont pu juger au moins que je ne méritais pas le mal qu'on disait de moi? Elles croiront que mon honnêteté n'était qu'un masque tombé à la première occasion que j'ai cru trouver de mal faire impunément. — Allez, monsieur; j'écrirai en France, & l'on m'en croira sur ma parole. — Et ma sœur, monsieur, ma malheureuse sœur! ma sœur qui n'est pas plus coupable que moi!*

— *Sougez à vous ; l'on pourvoira au reste.*
 — Ah, dieux ! dieux ! ce serait là le fruit de mon voyage en Espagne ! „ Mais *partez, partez*, était le mot dont M. d'Offun ne sortait plus. Si j'avais besoin d'argent, il m'en offrait avec toute la générosité de son caractère.

— “ Monsieur, j'en ai : mille louis dans ma bourse, & deux cent mille francs dans mon porte-feuille me donneront le moyen de poursuivre un si sanglant outrage. — Non, monsieur, je n'y consens pas. Vous m'êtes recommandé ; partez, je vous en prie ; je vous le conseille ; & j'irai plus loin même s'il le faut. — Je ne vous entends plus, monsieur, pardon, je ne vous entends plus. „ Et dans le trouble où j'étais, je courus m'enfoncer dans les allées sombres du parc d'Aranjuès. J'y passai la nuit dans une agitation inexprimable.

Le lendemain matin, bien raffermi, bien obstiné, bien résolu de périr ou d'être vengé, je vais au lever de M. de Grimaldi, ministre d'état. J'attendais dans son salon, lorsque j'entendis prononcer plusieurs fois le nom de M. de Wahl. Cet homme respectable, qui n'avait quitté le ministère que pour mettre un intervalle de repos entre la vie & la mort, était logé dans la maison de M. de Grimaldi. Je l'apprends, & sur-le-champ je me fais annoncer chez lui, comme un étranger qui a les choses les plus importantes à

lui communiquer. Il me fait entrer ; & la plus noble figure rassurant mon cœur agité : " Monsieur , lui dis-je , je n'ai point d'autre titre à vos bienfaits que celui d'être Français & outragé : vous êtes né vous-même en France , où vous eûtes du service ; depuis vous avez passé dans ce pays par tous les grades de l'illustration militaire & politique ; mais tous ces titres me donnent moins la confiance de recourir à vous , que la véritable grandeur avec laquelle vous avez remis volontairement au-roi le dangereux ministère des Indes , dont vous êtes sorti les mains pures , lorsqu'un autre eût pu y entasser des milliards. Avec l'estime de la nation , vous êtes resté l'ami du roi : c'est le nom dont il vous honore sans cesse. Eh bien , monsieur , il vous reste une belle action à faire ; elle est digne de vous ; & c'est un Français au désespoir , qui compte sur le secours d'un homme aussi vertueux .

Vous êtes Français , monsieur , me dit-il ? c'est un beau titre auprès de moi ; j'ai toujours chéri la France , & voudrais pouvoir reconnaître en vous les bons traitemens que j'y ai reçus. Mais vous tremblez , votre ame est hors d'elle , affezez-vous , & dites-moi vos peines ; elles sont affreuses , sans doute , si elles égalent le trouble où je vous vois. , Il défend à l'instant sa porte ; & moi , dans un

état inexprimable de crainte & d'espérance, je lui demande la permission de lire le journal exact de ma conduite depuis le jour de mon arrivée à Madrid : vous y suivrez mieux, monsieur, le fil des événemens, que dans une narration désordonnée que j'entreprendrais vainement de vous faire.

Je lus mon mémoire. M. *What* me calmait de tems en tems, en me recommandant de lire moins vite, pour qu'il m'entendit mieux, & m'assurant qu'il prenait le plus vif intérêt à ma narration. A mesure que les événemens passaient, je lui mettais à la main les écrits, les lettres, toutes les piécés justificatives. Mais lorsque je vins à la plainte criminelle, à l'ordre de me mettre au cachot, suspendu seulement par M. de Grimaldi, à la prière de notre ambassadeur, au conseil qu'il m'avait donné de partir, auquel je ne lui cachais pas que je résistais, déterminé à périr ou à obtenir justice du roi ; il fait un cri, se leve & m'embrassant tendrement : *Sans doute, le roi vous fera justice, & vous avez raison d'y compter. M. l'ambassadeur, malgré sa bonté pour vous, est forcé de consulter ici la prudence de son état ; mais moi je vais servir votre vengeance de toute l'influence du mien : non, monsieur, il ne sera pas dit qu'un brave Français ait quitté sa patrie, ses protecteurs, ses affaires, ses*

plaisirs , qu'il ait fait 400 lieues pour secourir une jœur honnête & malheureuse , & qu'en fuyant de ce pays il remporte dans son cœur , de la généreuse nation Espagnole , l'abominable idée que les étrangers n'obtiennent chez elle aucune justice. Je vous servirai de pere en cette occasion, comme vous en avez servi à votre sœur. C'est moi qui ai donné au roi ce Clavico ; je suis coupable de tous ses crimes. Eh dieux ! que les gens en place sont malheureux de ne pouvoir scruter avec assez de soin tous les hommes qu'ils emploient , & de s'entourer sans le savoir , de frippons dont les infamies leur sont trop souvent imputées ! Ceci , monsieur , est d'autant plus important pour moi que ce Clavico ayant commencé par faire une espece de feuille ou gazette , & se trouvant , par ses fonctions , rapproché du ministère , eût pu parvenir un jour à des emplois plus considérables , & moi je n'aurais fait présent à mon roi que d'un scélérat. On excuse un ministre de s'être trompé sur le choix d'un indigne sujet : mais si-tôt qu'il le voit marqué du sceau de la réprobation publique , il se doit à lui-même de le chasser à l'instant. J'en vais donner l'exemple à tous les ministres qui me suivront.

Il sonne. Il fait mettre des chevaux , il me conduit au palais ; en attendant M. de Grimaldi qu'il avait fait prévenir , ce généreux protecteur entre chez le roi , s'accuse

du crime de mon lâche adversaire, a la générosité d'en demander pardon. Il avait sollicité son avancement avec ardeur, il met plus d'ardeur encore à solliciter sa chute. M. de Grimaldi arrive, les deux ministres me font entrer, je me prosterne; lisez votre mémoire, me dit M. Whal avec chaleur, il n'y a pas d'ame honnête qui n'en doive être touchée comme je l'ai été moi-même. J'avais le cœur élevé à la plus haute région; je le sentais battre avec force dans ma poitrine, & me livrant à ce qu'on pourrait appeller l'éloquence du moment, je rendis avec force & rapidité tout ce qu'on vient de lire. Alors le roi, suffisamment instruit, ordonna que Clavico perdit son emploi, & fût à jamais chassé de ses bureaux.

Ames honnêtes & sensibles ! croyez - vous qu'il y eût des expressions pour l'état où je me trouvais ? Je balbutiais les mots de respect, de reconnaissance, & cette ame entraînée naguere presque au degré de la férocité contre son ennemi, passant à l'extrémité opposée, alla jusqu'à bénir le malheureux dont la noirceur lui avait procuré le noble & précieux avantage qu'il venait d'obtenir aux pieds du trône.

Pour comble de bontés, le monarque envoya chez M. l'ambassadeur de France, où je dinais, donner l'ordre au Français, à qui il

venait de rendre une justice si éclatante , de lui faire parvenir le journal exact de ce qui avait été lu & jugé au palais. M. l'ambassadeur , aussi touché que moi , me donna trois de ses secrétaires qui , de leur part , y mettant une bienveillance patriotique , copièrent en peu d'heures mon journal avec les pièces justificatives , & le tout fut porté par M. l'ambassadeur au roi , qui ne dédaigna pas de dire qu'il garderait cet ouvrage , & même de s'informer avec bonté si le Français était satisfait.

Telle est la justice que j'ai obtenue en Espagne dans une querelle où j'étais en quelque façon l'agresseur. Mon cœur se serre en pensant que depuis en France étant offensé... Telles sont les preuves authentiques & respectables, sur lesquelles s'appuie le compte exact que l'animosité vient de me forcer de rendre de ma conduite en cette occasion , l'une des plus importantes de ma vie. J'ai osé nommer , sans leur aveu , le prince magnanime qui s'est plu à me faire justice , les généreux ministres qui y ont coopéré , le très-respecté marquis d'Offun notre ambassadeur , mon inestimable protecteur M. Whal , & toutes les personnes qui ont contribué à ma justification.

Au milieu d'une nation étrangère , je n'ai rencontré que grandeur , générosité , noble

Intérêt, service ardent, justice éclatante; & je n'aurais pas attendu dix ans à publier la reconnaissance que je garderai toute ma vie à la généreuse nation Espagnole, si j'avais pu la faire éclater sans y mêler le récit d'un événement personnel, qui ne pouvait intéresser que mes parens & moi.

Je revins à Madrid, où tous les Français s'empressèrent de renouveler à ma pauvre sœur les témoignages de leur ancienne amitié. A la nouvelle de la perte de son emploi, qui se répandit par-tout, mon lâche ennemi, certain d'être arrêté, se sauva chez les capucins, d'où il m'écrivit une longue lettre pour implorer ma pitié. Il avait raison d'y compter, je ne le haïssais plus, je n'ai même jamais haï personne. Mais dans cette lettre, ce qui m'étonna davantage fut l'assurance avec laquelle il se tait sur sa plainte criminelle contre moi, se flattant apparemment que je l'ignorais encore. Il s'y défend seulement d'avoir provoqué à l'opposition de la *duena*, à laquelle il attribue mon ressentiment. Voici sa lettre avec ma réponse en marge, telle que je la lui envoyai.

Copie de la lettre de Clavico.

“ Depuis mercredi que j'ai reçu, monsieur, la nouvelle de la privation de mon emploi

(a), j'ai été dans des accès de fièvre les plus violens jusqu'à ce moment où, malgré ma faiblesse & mon abattement, je prends la plume pour vous remercier des bontés que vous avez eues pour moi. Non, je n'aurais jamais cru cela de vous. Vous aviez raison de ne pas répondre à mes lettres, on n'a rien à dire aux gens que l'on veut perdre sans ressource (b). Eh bien, monsieur, êtes-vous satisfait? Ces dames le sont-elles? Jouissez, jouissez tous de votre vengeance. Mais sur qui tombe-t-elle cette vengeance? Sur un homme que vous aimiez, qui a suivi en tout aveuglément vos volontés, sur un homme enfin qui vous aime encore, malgré tout ce qui s'est passé (c). Ah! monsieur, j'en appelle à votre cœur; ou il m'a trompé, ou il est incapable d'un procédé pareil. Mais comment pouvez-vous avoir sévi contre moi sans constater mon crime? Et quel est-il ce crime (d)? Une fille par elle-même, ou à la persuasion de quelque furieux, & à mon insu, se présente contre moi. Je n'ai pas la moindre part à cette affaire, & l'on me croit

(a) C'est un malheur que vous vous êtes attiré.

(b) De quelles lettres parlez-vous?

(c) Vous m'aimez, monstre que vous êtes! Et vos lâches impostures & votre plainte furtive & calomnieuse?

(d) Une plainte d'assassinat.

l'auteur de cette nouvelle scène (e)! On paraît en fureur contre moi, on m'accable d'injures, malgré ma faiblesse & ma maladie; & quand le chagrin de cet événement laisse à mon cerveau, déjà affaibli par plus de 30 jours de fièvre & de diète, à peine la faculté de penser, on me tourmente, on ne croit pas à ma justification, on ne veut pas même m'écouter, ni convenir des moyens que je propose pour arranger cette cruelle affaire. Au contraire, on part pour Aranjuès, pour aller déshonorer & perdre entièrement un homme que l'on dit aimer avec passion (f), coupable ou non, n'importe. Eh! se donne-t-on la peine de l'examiner avec loisir?

Cependant cet homme, accablé sous le poids de la maladie & de ses violents chagrins, abandonné à lui-même, dans ce cruel état, vous écrit à Aranjuès; & pour vous prouver son innocence (g), fait faire des démarches auprès de l'opposante, pour la faire désister de sa prétention. Il n'y avait que ce moyen pour finir tout d'un coup; il vous répète à ce sujet ce qu'il vous avait dit ici

(e) Il s'agit bien de cette fille! quand il existe une plainte atroce depuis trois semaines.

(f) Oui, malheureux, je vous aimais, & c'est ma honte.

(g) Et la plainte! la plainte!

lui.

lui-même, il vous prie sur-tout de suspendre les démarches que pouvait vous dicter le ressentiment qui vous conduisait (*h*). Chaque pas que vous alliez faire, était un poignard que vous lui enfonciez dans le cœur, & chaque blessure était incurable (*i*).

Moi, victime des caprices du sort & comptant sur votre prudence & sur la bonté de votre cœur, quoique sans réponse de votre part, je n'attribuai votre silence qu'au hasard, & je m'empressai par une seconde lettre de vous rendre compte des espérances dont on me flattait au sujet de l'opposante, lesquelles sont justes (*l*).

Malgré votre silence, j'allais, monsieur, vous récrire, quand la nouvelle de la privation de mon emploi me replongea tout de suite dans les accès de fièvre dont je ne sors qu'à présent (*m*).

Ah, monsieur ! qu'avez-vous fait ? n'aurez-vous pas à vous reprocher éternellement d'avoir sacrifié légèrement un homme qui vous appartenait, & dans le tems même qu'il allait

(*h*) Oui, le plus juste ressentiment.

(*i*) Le poignard qui vous perce est le désespoir de ne m'avoir pas fait périr.

(*l*) Des lettres à Aranjuès ? à moi ? Impositeur mal-adroit !

(*m*) Je le crois. Mais c'est de honte qu'il faut mourir.

devenir votre frère (n) ? Quelques égaremens passés pouvaient-ils vous faire croire aussi légèrement, & sur des apparences ? Mais dans quelles circonstances encore se présentait-il ce prétendu crime ? Oui, monsieur, je le répète & je le dirai à la face de l'univers : je n'ai aucune part à la démarche de l'opposante ; & depuis ma réconciliation avec vos dames, je n'ai point changé (o), & je défie qui que ce soit au monde, de me prouver que depuis cette époque, j'aie rien dit ni écrit de contraire à l'intention où j'étais & où je suis encore, malgré tout ce qui m'est arrivé, de terminer mon mariage avec Mlle. votre sœur (p).

La privation de mon emploi n'y fait rien. Le Roi & le ministre, mieux informés, me rendront la justice qui m'est due (q). Personne au monde n'a rien à me reprocher. Si j'ai eu des torts vis-à-vis Mlle. Caron, je les ai réparés par mon retour (r) ; hors de là, je

(n) Vous mon frère ! Je la tuerais plutôt.

(o) Peut-on pousser la fourberie plus loin ! Et mes violences ! & ce pistolet que je vous ai présenté ! & cette plainte que vous oubliez !

(p) Que je vous ai forcé de contracter le pistolet à la main.

(q) Ils vous l'ont rendu en vous chassant.

(r) En la mettant à la mort une troisième fois.

n'ai à rougir d'aucune action de ma vie. Or, j'espère de la clémence de mon souverain, qu'il daignera me faire rendre mon emploi ; quand'il saura mon innocence (f). Puis-je espérer de vous, monsieur, à qui elle constera parfaitement quand vous le voudrez, que vous ne vous opposerez point à ma justification ? Elle doit vous intéresser autant que moi-même (t).

Je vous remets ci-joint copie des deux lettres que je vous écrivis à Aranjues. Je commence même à douter que vous les ayez reçues (u). Oui, je crois connaître votre cœur ; il ne m'aurait pas sacrifié si cruellement, s'il avait pu seulement se douter de mon innocence. Je sens encore de la satisfaction à vous justifier dans mon cœur (x). Et dans la fatalité de mon sort, je ne murmure point contre la main qui l'a conduit. Non, je ne renoncerai jamais au bonheur d'appartenir à votre chère famille (y). Hélas ! de-

(f) Son innocence ! L'innocence de Clavico !

(t) Lâche adversaire ! Et c'est à moi que vous vous adressez !

(u) Je le crois bien, elles n'ont jamais été écrites.

(x) J'étais perdu par vous, homme indigne ! sans la grandeur, sans la justice du roi.

(y) M'appartenir ! Misérable !

puis la dernière promesse mutuelle entre Mlle. Caron & moi, j'ai bien souffert ! Je compte assez sur la générosité de vos ames, pour croire que vous voudrez bien m'aider à me relever (z). Mes supérieurs & mes protecteurs, instruits de mon innocence, me tendront aussi une main secourable ; je l'espère avec d'autant plus d'empressement, que je n'ai point mérité leur colère (E).

J'ai l'honneur d'être aussi véritablement que jamais,

Monfieur,

Votre très - humble &
très-obéissant serviteur,
signé, CLAVIJO.

Madrid, 17 juin 1764.

P. S. On vient de me dire que Mlle. Caron doit se marier (*), je ne puis pas le croire. D'ailleurs, voudrait-on donner à Madrid une nouvelle scène à nos dépens, & m'obli-

(z) Je suis vengé. Je ne vous hais plus. J'irai même implorer M. de Grimaldi pour vous obtenir du pain, si je puis, dans un coin du monde, mais jamais à Madrid.

(E) Aussi n'a-t-on mis que de la justice à votre punition. M. Whal seul a eu la générosité d'y mettre de la colère.

(*) Que vous importe ?

ger à m'opposer à ce mariage pour authentifier la droiture de mes intentions? Non : cela ne peut pas être (§).

A monsieur de Beaumarchais, &c. &c.

Je fus en effet demander grace à M. le marquis de Grimaldi pour ce misérable ; mais ce ministre mit à ses refus une indignation si obligeante pour moi, que je n'osai pas insister. J'écrivis le même jour à plusieurs protecteurs de Clavico, pour les prier de joindre leurs instances aux miennes. *M. le marquis de Grimaldi n'a pas voulu m'entendre, leur disais-je ; il est révolté de l'indignité du sujet. Mais un homme malheureux par sa faute l'est doublement ; & d'après cette terrible vérité, Clavico doit être bien près du désespoir. Voir mon ennemi même dans cet affreux état, trouble la pureté de ma joie dans l'heureux dénouement de mon aventure avec lui, &c.*

Rien ne put fléchir l'équitable & rigoureux ministre.

La suite de mon voyage d'Espagne est étrangère à ma justification. Quant à l'infamie qu'on m'impute, d'avoir frauduleusement gagné cent mille francs en une nuit

(§) Qu'elle se marie ou non, vous n'avez plus rien à y voir. Votre femme à vous, ce sera la *duena*. Je borne à cela ma vengeance.

chez l'ambassadeur de Russie, & pour laquelle le sieur Marin fait dire à son écrivain que j'ai été *chassé de par-tout & forcé de sortir d'Espagne avec déshonneur*; je me contenterai de répondre que ce même ambassadeur de Russie, milord Rochefort, alors ambassadeur d'Angleterre en Espagne; M. le comte de Creitz, actuellement ambassadeur de Suede en France; MM. les duc & comte de Crillon, & beaucoup d'autres personnes qualifiées, avec lesquelles je jouais tous les jours & qui m'honoraient d'une bienveillance particulière à Madrid, me l'ont conservée en France; j'ajouterai même que dans le séjour que ces divers ambassadeurs ont fait depuis à Paris, ils m'ont tous fait l'honneur de manger chez moi, & d'y agréer les témoignages de ma reconnaissance.

Enfin, après un an passé en Espagne à suivre les plus importantes affaires, lorsque les miennes me rappellerent en France, & qu'après avoir pris congé verbalement de M. le marquis de Grimaldi, j'eus l'honneur de lui demander, par écrit, ses derniers ordres: voici la lettre qu'il m'écrivit du *Pardo*, où était la cour, la veille de mon départ.



M A I 1774.

27

Copie de la lettre de M. le marquis de Grimaldi, dont j'ai l'original.

Au Pardo, le 14 mars 1765.

MONSIEUR,

Quelle que soit la réussite des propositions que vous m'avez faites pour l'établissement d'une compagnie de la Louisiane, elles sont infiniment d'honneur à vos talens, & ne sauraient qu'affermir la bonne opinion que j'en ai conçue. J'ai été, monsieur, fort aise de vous connaître, & je le suis de pouvoir rendre ce témoignage à votre capacité. Si vos projets eussent été compatibles avec la constitution de l'Amérique Espagnole, je pense que leur succès vous en eût encore mieux convaincu; mais on a dû céder à des difficultés insurmontables, qui s'opposaient à leur exécution.

Je serai charmé de pouvoir vous rendre service en toute occasion: en attendant, j'ai le plaisir de vous souhaiter un bon voyage, & de vous prier de me croire très-parfaitement, monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur,

Signé, le marquis de GRIMALDI.

Et plus bas est écrit: A M. de Beaumarchais.

II. LETTRE d'un ecclésiastique, sur le prétendu rétablissement des jésuites dans Paris.

20 mars 1774.

IL n'y a , monsieur , ni grande ni petite révolution sans faux bruits ; soit parce que les parties intéressées croient nécessaire de cacher leurs intentions au public , soit plutôt parce que le public s'aveugle de lui-même , & n'attend jamais qu'on prenne la peine de le tromper.

On débite que des personnes constituées en dignité veulent établir dans Paris une société de jésuites , sous un autre nom & sous une forme nouvelle.

Notre ministère est trop éclairé pour adopter de telles vues. Il ne prendra point pour sa devise *Eruit , ædificat , mutat quadrata rotundis*. Aurait-on jeté par terre une grande maison pour la rebâtir plus petite ? Aurait-on nettoyé une vaste campagne pour y conserver dans un coin un peu d'ivraie , qui pourrait gâter tout le reste ? Quelle idée que de vouloir réunir des jésuites dans Paris pour alarmer les parlemens , pour outrager les universités , pour recommencer la guerre au même moment qu'on s'est donné la paix ! Si on avait proposé à Cadmus de semer encore quelques dents du dragon , après la défaite

de ceux qui étaient nés de ces dents , il n'aurait pas suivi ce conseil funeste.

Les jésuites firent aux universités une guerre qui dura plus de deux cents ans. Dieu nous préserve de rentrer dans des troubles , dont la sagesse & la bonté du roi nous ont tirés. Ce serait violer le pacte de famille qui subsiste dans l'auguste maison de France & d'Espagne. Le roi d'Espagne a déclaré qu'il gardait dans son *cœur royal* l'offense affreuse que les jésuites lui avaient faite. Il ne nous a point dit précisément de quelle arme ils s'étaient servis pour blesser son cœur ; mais le pontife éclairé qui siege à Rome , a pu le savoir ; il a mis en prison le général de la compagnie & ses confidens ; la société des jésuites est anéantie ; on ne risquera pas de détruire la société du genre humain , en rétablissant ce qu'on a eu tant de peine à détruire.

Il est constant que les jésuites Alexandro , Mathos & Malagrida furent convaincus dans un *acordao* du conseil suprême de Lisbonne, d'avoir employé la confession auriculaire pour faire assassiner le roi de Portugal , auquel il n'en coûta qu'un bras. La confession de Jean Chatel à un jésuite n'avait coûté qu'une dent à notre grand , à notre cher Henri IV. La confession des incendiaires de Londres aux révérends peres Oldecorn & Garnet préparait la mort la plus inouïe au roi & au parle-

ment d'Angleterre. Ils ont été chassés de tous ces pays. Je puis me tromper ; mais je ne crois pas qu'on les y rappelle si-tôt.

Si le pape Clément XIV ne les a pas traités comme Clément V traita les templiers , c'est que nous sommes dans un tems où les lettres & les arts ont enfin adouci les mœurs ; c'est que les crimes , quoiqu'e réitérés de plusieurs membres , ne doivent pas attirer des supplices barbares à tout le corps. Plusieurs jeunes jésuites ont été accusés des mêmes péchés qu'on reprochait aux templiers : cependant on ne les a brûlés ni en France , ni en Espagne , ni en Italie. Nous sommes devenus plus humains ; mais il ne faut pas devenir imbécilles ; & nous le serions , si nous conservions la graine d'une plante qui nous a paru un poison.

Parmi les jésuites on a vu & on voit encore des hommes très-estimables , des savans utiles. Le roi de Prusse les a conservés dans ses états : ils y peuvent servir à instruire la jeunesse. Des religieux catholiques ne sont pas assez puissans pour nuire dans un royaume protestant & tout militaire , dans lequel un seul ordre du roi , porté par un grenadier , arrête tout d'un coup toutes les disputes scholastiques.

Il en est de même de la Russie Polonoise. On y a laissé quelques jésuites latins que l'é-

gisse grecque ne craint pas, & que le gouvernement redoute encore moins. Un empereur, ou une impératrice Russe, est le chef suprême de la religion dans cet empire de douze cents lieues quarrées : on n'y connaît point les deux puissances. Quiconque même y voudrait établir cette doctrine des deux puissances, y serait puni comme coupable de haute trahison & de sacrilège ; & il y en a eu des exemples. Ce frein que la loi met aux bouches controversistes les retient : mais ce qui est tolérable, du moins pour un tems, dans ces pays immenses, deviendrait très-pernicieux dans le nôtre. Les Russes & les Prussiens sont tous soldats, & n'ont ni jansénistes ni molinistes : la France en a pour son malheur & pour sa honte. Ce feu est presque éteint. Je ne pense pas qu'un gouvernement aussi sage que le nôtre, veuille le rallumer.

Les ex-jésuites, qui ont du mérite & des talens, peuvent les manifester dans tous les genres. On les a délivrés d'une chaîne insupportable qu'ils s'étaient mise au cou, dans l'imprudence de la jeunesse. Ils s'étaient enrôlés soldats d'un despote étranger : on leur a donné leur congé ; on a brisé leurs fers ; ils sont citoyens. Ne vaut-il pas mieux être citoyen que jésuite ?

Toute l'Europe catholique demande à

grands cris qu'on diminue le nombre des ordres , & celui des moines de chaque ordre. Si on pouvait seulement rassembler sous ses yeux une trentaine de ces instituts bizarres , gens tondus , gens demi tondus , chauffés , déchaux , avec braies , sans braies , gris , noirs , bay-bruns , piece sans barbe , barbe sans piece ; on rirait long-tems d'une telle mascarade. Et qui contemplerait les maux produits par leurs disputes , pleurerait.

Plusieurs provinces en Espagne , en France , en Italie , manquent de cultivateurs. On veut par-tout plus de mains qui travaillent , & moins d'oïfifs qui argumentent : c'est ce qu'on crie à Paris , à Madrid , à Rome. Par-tout le gouvernement , attentif aux clameurs des peuples & aux besoins publics , s'occupe du soin d'arrêter les progrès du mal , si on ne peut l'extirper. L'âge de faire vœu d'être inutile est du moins reculé de quelques années. Quelques couvens ont été supprimés ; & vous croyez qu'on en va ériger un de jésuites dans Paris ! Non , ne le craignez pas. On peut souffrir de vieux abus par paresse ; mais on ne se tourmente pas pour en introduire un nouveau.

Les principaux ministres de l'église savent assez quelle rivalité regne entre toutes ces factions qui nous inondent sous le nom d'ordres. Leur habit seul est un signal de haine , les

noirs & les blancs diviserent l'église pendant des siècles. On a désiré souvent qu'il n'y eût de couvens que pour les malades & pour ceux qui étant incapables de remplir les devoirs de la société, chercheraient une consolation dans la retraite : mais c'est précisément la jeunesse la plus saine, la plus robuste qu'un enrôleur monacal engage dans son régiment, en le faisant boire à la santé de son saint. Il y a plusieurs couvens où l'on examine le soldat de recrue tout nud ; & si on lui trouve le moindre défaut, on le renvoie. Cette pratique est même usitée chez des religieuses. Si elles sont assez mal constituées pour ne pouvoir être meres, on les envoie se marier dans le monde. Si elles sont assez saines pour faire des enfans, on leur fait la grace de les condamner à la stérilité dans leur prison.

Des retraites honnêtes pour la vieillesse & pour les infirmités, voilà ce qui est nécessaire, & voilà ce qu'on n'a pas seulement tenté. L'enthousiasme & la sottise firent, dans des tems de ténèbres, des fondations immenses. La raison & l'humanité n'en firent aucune. Combien d'officiers blessés en combattant pour la patrie, sont venus demander l'aumône & quelquefois inutilement à la porte des opulens monasteres fondés par leurs ancêtres !

On nous cite les couvens de l'église grecque, mere de l'église latine ; mais première-

ment la grecque n'a point cette bigarrure d'ordres innombrables, presque tous ennemis les uns des autres : elle n'a jamais eu que l'ordre de S. Bazile, & la latine ne connut que l'ancien ordre de S. Benoît, avant le douzième siècle, & les moines de cet ordre défrichèrent des terres incultes, avant de défricher la littérature plus inculte encore. Secondement, les couvens chez les grecs sont les séminaires dont on tire tous les prêtres, les curés & les évêques. Etant curés, ils se marient ; étant évêques, ils ne se marient plus. Chez nous, au contraire, les moines ont toujours été dans une espèce de guerre contre les curés & les évêques. Consultez sur cela l'évêque du Bellai dans son apocalypse de Métilon. Et n'avez-vous pas vu en dernier lieu des jésuites fanatiques venir faire des missions chez des curés très-instruits & très-sages, comme s'ils étaient venus prêcher des Iroquois ? Ils dépouillaient le curé dans le tems de leur mission, ils s'emparaient de leur église, plantaient une croix dans la place publique, donnaient la communion sans examen quatre fois la semaine à quiconque se présentait, petite fille, petit garçon, vieil ivrogne, vieille entremetteuse ; & se vantaient ensuite à leur général qu'ils avaient converti une ville entière.

Comptez, monsieur, que notre gouver-

tiement ne laissera pas renaître ces abus indignes. Il est déjà assez las de ces confréries établies autrefois dans des tems de trouble, & qui en ont tant suscités; de ces troupes en masque qui font peur aux petits enfans & qui font avorter les femmes; de ces gilles en jaquette, qui dans nos contrées méridionales courent les rues pour la gloire de Dieu. Il est tems de nous défaire de ces momeries qui nous rendent si ridicules aux yeux des peuples du nord.

Il nous faut des moines, dit-on; car les Egyptiens eurent des thérapeutes; & il y eut des esséniens dans le petit pays de la Palestine. Je conçois bien que pendant les guerres des Ptolomées, il y eut quelques familles d'Alexandrie, soit juives, soit grecques, qui se retirèrent vers le lac Mœris loin des horreurs de la guerre civile, comme les primitifs, que nous nommons Quacres ont été chercher la paix en Pensilvanie, & oublier les crimes religieux de Cromwel, loin de leurs concitoyens fanatiques, qui s'égorgeaient pour un surplis. Je conçois que des esséniens aient vécu ensemble à la campagne, pour être à l'abri des assassinats continuels commis par Hircan & par Antigone, qui se disputaient les sonnettes de grand-prêtre. Mais quel rapport peut-on trouver entre nos moines d'aujourd'hui & des gens

de bien, mariés pour la plupart, qui se retireraient à la campagne loin de la tyrannie !

Si l'habitude, la négligence, la petite difficulté de remuer d'anciens décombres arrêtent quelquefois le ministère ; si on n'ose pas, dans une grande ville, changer en maisons nécessaires ces vastes enceintes inutiles, où vingt fainéans occupent un terrain qui pourrait loger trois cents familles ; si on a craint d'appliquer à l'ordre de S. Louis un peu de ces richesses prodigieuses, quelquefois usurpées par des chartes évidemment fausses ; si tel officier qui a servi trente ans le roi, ne peut obtenir une modique pension sur la ferme de tel prieur claustral ; si enfin nous conservons encore tant de moines, du moins n'ayons plus de jésuites.



III. DIALOGUE *de Pégase & du Vieillard.*

P E G A S E.

QUE fais-tu dans ces champs au coin d'une mazure ?

L E V I E I L L A R D.

J'exerce un art utile , & je fers la nature.
Je défriche un désert ; je sème & je bâtis.

P E G A S E.

Que je vois en pitié tes sens appesantis !
Que tes goûts sont changés , & que l'âge te glace !
Ne reconnais-tu plus ton courfier du Parnasse ?
Monte-moi.

L E V I E I L L A R D.

Je ne puis. Notre maître Apollon ,
Comme moi , dans son tems , fut berger & maçon.

P E G A S E.

Oui ; mais rendu bientôt à sa grandeur première ,
Dans les plaines du ciel il sema la lumière ;
Il reprit sa guitarre ; il fit de nouveaux vers ;
Des filles de mémoire il régla les concerts.
Imite en tout le dieu dont tu cités l'exemple :
Les doctes sœurs encor pourraient t'ouvrir leur
temple :

Tu pourrais dans la foule heureusement guidé ,
Et suivant d'assez loin le sublime *Vadé* ,

G

98 JOURNAL HELVETIQUE.

Retrouver une place au séjour du génie.

LE VIEILLARD.

Hélas ! j'eus autrefois cette noble manie.
D'un espoir orgueilleux l'onteusement déçu ,
Tu fais , mon cher ami , comme je fus reçu ,
Et comme on baffoua mes grandes entreprises.
A peine j'abordai , les places étaient prises.
Le nombre des élus au Parnasse est complet ;
Nous n'avons qu'à jouir , nos peres ont tout fait.
Quand l'œillet , le narcisse , & les roses vermeilles
Ont prodigué leurs fucs aux trompes des abeilles ,
Les bourdons sur le soir y vont chercher en vain
Ces parfums épuisés qui plaisaient au matin.

Ton Parnasse d'ailleurs & ta belle écurie ,
Ce palais de la gloire est l'autre de l'envie.
Homere , cet esprit si vaste & si puissant ,
N'eût qu'un imitateur , & Zoile en eut cent.

Je gravis avec peine à cette double cime ,
Où la mesure antique a fait place à la rime ;
Où Melpomene en pleurs étale en ses discours ,
Des rois du tems passé la gloire & les amours.
Pour contempler de près cette grande merveille ,
Je me mis dans un coin sous les pieds de Corneille.
Bientôt *Martin Fréron* , prompt à me corriger ,
M'apperçut dans ma niche & m'en fit déloger.
Par ce juge équitable , exilé du Parnasse ,
Sans secours , sans amis , humble dans ma disgrâce ,

Je voulus adoucir par des regards flatteurs ,
Par quelques soins polis , mes freres les auteurs ;
Je n'y réussis point ; leur bruyante sequelle
A connu rarement l'amitié fraternelle :
Je n'ai pu désarmer Sabotier mon rival.
Le Parnasse a bien fait de n'avoir qu'un cheval ;
Si nous en avons deux , ils se mordraient sans
doute.

J'ai vu les beaux esprits ; je fais ce qu'il en
côte.

Il fallut , malgré moi , combattre soixante ans
Les plus grands écrivains , les plus profonds sa-
vans ,

Toujours en faction , toujours en sentinelle :
Ici , c'est l'abbé Guyon ; plus bas , c'est Labeau-
melle.

Leur nombre est dangereux. J'aime mieux défor-
mais

Les languissans plaisirs d'une insipide paix.

Il faut que je te fasse une autre confidence.

La poste , comme on fait , console de l'absence :
Les freres , les époux , les amis , les amans
Surchargent les couriers de leurs beaux sentimens:
J'ouvre souvent mon cœur en prose , ainsi qu'en
rime ;

J'écris une sottise , aussi-tôt on l'imprime.

On y joint méchamment le recueil clandestin

100 JOURNAL HELVETIQUE.

De mon cousin Vadé , de mon oncle Bazin.

Candide , emprisonné dans mon vieux secrétaire ,

En criant tout est bien , s'enfuit chez un libraire.

Jeanne & la tendre Agnès , & le gourmand Bon-
neau ,

Contrent , en étourdis , de Geneve à Breslau.

Quatre bénédictins , avec leurs doctes plumes ,

Auraient peine à fournir ce nombre de volumes.

On ne va point , mon fils , fût-on sur toi monté ,

Avec ce gros bagage , à la postérité.

Pour comble de malheur , une foule importune

De bâtards indiscrets , rebut de la fortune ,

Nés le long du charnier nommé des innocens ,

Se glisse sous la presse avec mes vrais enfans.

C'en est trop. Je renonce à tes neuf immortelles :

J'ai beaucoup de respect & d'estime pour elles ;

Mais tout change , tout s'use , & tout amour
prend fin :

Va , vole au mont sacré ; je reste en mon jardin.

P E G A S E.

Tes dégoûts vont trop loin. Tes chagrins sont in-
justes.

Des arts qui t'ont nourri , les déesses augustes

Ont mis sur ton front chauve un brin de ce laurier

Qui coëffa Chapelain , Desmarets , S. Didier.

N'a-tu pas vu cent fois , à la tragique scène ,

Sous le nom de Claiion , l'altière Melpomene ,

Et l'éloquent Le Kain , le premier des acteurs ,
De tes drames rampans ranimant les langueurs ,
Corriger , par des tons que dictait la nature ,
De ton style ampoulé la froide & sèche enflure ?
De quoi te plaindrais-tu ? Parle de bonne foi ?
Cinquante bons esprits , qui valaient mieux que
toi ,

N'ont-ils pas à leurs frais érigé la statue ,
Dont tu n'étais pas digne , & qui leur était due ?
Malgré tous tes rivaux , mon écuyer Pigal
Posa ton corps tout nud sur un beau piédestal ;
Sa main creusa les traits de ton visage étique ,
Et plus d'un connaisseur le prend pour une anti-
que.

Je vis Martin Fréron, à le mordre attaché,
Consommer de ses dents tout l'ébene ébreché.
Je vis ton buste rire à l'énorme grimace
Que fit en le rongant cet apostat d'Ignace.
Viens donc rire avec nous , viens fouler à tes
pieds

De tes fots ennemis les fronts humiliés.
Aux sons de ton sifflet vois rouler dans la crotte
Sabatier sur Clément , Patouillet sur Nonotte.
Leurs clameurs un moment pourront te divertir.

LE VIEILLARD.

Les cris des malheureux ne me font point plaisir
De quoi viens-tu flatter le déclin de mon âge ?

La jeunesse est maligne , & la vieillesse est sage.
 Le sage , en sa retraite , occupé de jouir ,
 Sans chercher les humains , & pourtant sans les
 fuir ,

Ne s'embarraße point des bruyantes querelles
 Des auteurs ou des rois , des moines ou des belles.
 Il regarde de loin , sans dire son avis ,
 Trois états Polonais doucement envahis ;
 Saint Ignace dans Rome écrasé par S. Pierre ,
 Ou Clément dans Paris acharné sur Lemierre.
 Dans ses champs cultivés , à l'abri des revers ,
 Le sage vit tranquille & ne fait point de vers.
 Monsieur l'abbé Terrai , pour le bien du royaume ,
 Préfere un laboureur , un prudent économe ,
 A tous nos vains écrits qu'il ne lira jamais .
 Triptelème est le dieu dont je veux les bienfaits.
 Un bon cultivateur est cent fois plus utile
 Que ne fut autrefois Hésiode ou Virgile.
 Le besoin , la raison , l'instinct doit nous porter
 A faire nos moissons plutôt qu'à les chanter.
 J'aime mieux t'atteler moi-même à ma charrue ,
 Que d'aller sur ton dos voltiger dans la nue.

P E G A S E.

Ah , doyen des ingrats ! ce triste & froid discours
 Est d'un vieux impuissant qui médit des amours.
 Un pauvre homme épuisé se pique de sagesse.
 Eh bien ! tu te sens faible ; écris avec faiblesse.

Cornaille en cheveux blancs sur moi caracola ,
 Quand en croupe avec lui je portais Attila :
 Je suis tout fier encor de sa course dernière.
 Tout mortel jusqu'au bout doit fournir sa carrière,
 Et je ne puis souffrir un changement grossier.
 Quoi , renoncer aux arts , & prendre un vil mé-
 tier !

Sais-tu qu'un villageois sans esprit , sans science ,
 N'ayant pour tout talent qu'un peu d'expérience ,
 Fait jaunir dans son champ de plus riches mois-
 sons

Que n'en eut Mirabeau par ses nob les leçons ?
 Laisse un travail pénible aux mains du mercenaire ,
 Aux journaliers la beche , aux maçons leur équerre.
 Songe que tu naquis pour mon sacré vallon.
 Chante encore avec Pope , & pense avec Platon ;
 Ou rime , en vers badins , les leçons d'Epicure ,
 Et ce système heureux qu'on dit de la nature.
 Pour la dernière fois , veux-tu me monter ?

L E V I E I L L A R D .

Non.

Apprends que tout système offense ma raison.
 Plus de vers , & sur-tout plus de philosophie.
 A rechercher le vrai j'ai consumé ma vie ;
 J'ai marché dans la nuit sans guide & sans flam-
 beau :

Hélas ! voit-on plus clair au bord de son tombeau ?

104 JOURNAL HELVETIQUE.

A quoi peut nous servir ce don de la pensée ,
 Cette lumière faible , incertaine , éclipcée ?
 Je n'ai pensé que trop. Ceux qui par charité
 Ont au fond de leur puits noyé la vérité ,
 Font repentir souvent l'imprudent qui l'en tire.
 Je me tais. Je ne veux rien savoir , ni rien dire.

P E G A S E.

Eh bien ! végete & meurs. Je revole à Paris
 Présenter mon service à de profonds esprits ;
 Les uns , dans leurs greniers , fondant des répu-
 bliques ;
 Les autres ébranchant les verges monarchiques.
 J'en connais qui pourraient , loin des profanes
 yeux ,
 Sans le secours des vers , élevés dans les cieux ,
 Émules fortunés de l'essence éternelle ,
 Tout faire avec des mots , & tout créer comme elle.
 Ils ont besoin de moi dans leurs inventions.
 J'avais porté René parmi ses tourbillons ;
 Son disciple plus fou , mais non pas moins superbe ,
 Était monté sur moi , quand il parlait au Verbe.
 J'ai des amis en prose & bien mieux inspirés
 Que tes héros du Pindé aux rimes consacrés :
 Je vais porter leurs noms dans les deux hémis-
 pheres.

L E V I E I L L A R D.

Adieu donc : bon voyage au pays des chimères.

IV. EPITRE à Ninon Lenclos , par M. le
comte de Schouvalof , chambellan de l'Im-
pératrice de Russie.

PHILOSOPHE folâtre & catin honnête homme ,
Qui savoura la vie en te moquant de Rome ,
Des prudes , des frippons , des fots & des pervers,
Ninon , reçois l'encens que je t'offre en mes vers !
Ton nom vainqueur des tems passera d'âge en âge.
Détesté du bigot & révéré du sage ,
Il chérira toujours ton esprit & ton cœur ;
Sans doute que le ciel fait grace à ton erreur ,
Si c'en est une encor de suivre la nature.
Un docteur sur les bancs peut damner Epicure.
Sous un bonnet quarré le plus sage cerveau
Des plus vils préjugés respecte le bandeau :
C'est l'usage à Paris , à Madrid , à Lisbonne ,
Et l'Inquisition est sœur de la Sorbonne.
Mais Dieu , pere indulgent , nous voit d'un œil
plus doux ;
Il aime ses enfans & veut les sauver tous.

.
.
.
.

.

 Ainsi tu raisonnais au fond de ce marais ,
 Où tu fus réunir les plaisirs & la paix ,
 Les arts , la volupté , le goût , la politesse ,
 L'élégance des mœurs & la délicatesse ;
 Où la sainte amitié , compagne de tes pas ,
 D'un amour enjoué relevait les appas !
 Le héros , le savant , le grand seigneur frivole ,
 La beauté , tout courait à ta charmante école ;
 Tu séduisais d'Anguien ; la fougère à la main ,
 Chapelle à tes côtés fredonnait un refrain ;
 La Suze soupirait ses douces élégies ,
 D'Olonne te contait ses aimables folies ;
 L'astronome Huygens frappé de tes attraits ,
 Pour plaire à tes beaux yeux , faisait des vers fran-
 çais ;
 Il t'observait bien mieux encor qu'une planète ;
 A tes pieds Richelieu déposait sa barrette ;
 La veuve de Scarron , au sortir de chez toi ,
 Débusqua Montespan & captiva son roi ;
 Elle réussissait en suivant son modèle ,
 Mais Louis valait-il les amis de Tournelles !
 Un monarque nous gêne , & la félicité
 Redoute l'étiquette & fuit la majesté ;
 Le souci dévorant s'affied au pied du trône.
 Hélas ! ces demi-dieux que la crainte environne ,

Rassasiés d'encens & pleins de leur grandeur ,
Ont le rire à la bouche & l'ennui dans le cœur.
Quel tourment d'alléger le poids qui les accable ,
D'amuser un esprit qui n'est plus amusable !
Maintenon le disait , son cœur désespéré
D'un fardeau si brillant paraissait atterré ;
Mais bien plus sage qu'elle , ou du moins plus
heureuse ,

Tu ne vis que de loin cette enceinte orageuse ,
Où domine l'intrigue , où des effains de fous
Echangent leur repos contre tous les dégoûts.
Que t'importait Versailles au sein de ta retraite ?
Tu plaignais ton amie & voyais la Fayette.
Ce pasteur ingénu , ce bon Desivetaux ,
Saint-Evremont , Gourville & la Roche-Foucault
Ecoutaient tes leçons , pratiquaient tes maximes ,
Que de mortels enfin , paisibles & sublimes ,
Choisissant à ta voix des sentiers peu battus ,
Te dûrent leur bonheur & même leurs vertus !
On se formait chez toi ; les grâces naturelles
Distinguerent toujours tes courtisans fideles :
L'atticisme vanté se mêlait à leurs jeux ,
Et la gaité française étincelait en eux.
Ils plaisaient, ils savaient tous les moyens de plaire ;
On aimait leur esprit, leurs mœurs , leur caractère,
Ce charme , ce lien , cette facilité
Qui produit l'indulgence & nait de la bonté ;

Leur sagesse au front pur , à la démarche unie ,
 Reposait dans les bras d'une molle incurie.
 Paissible , souriant au milieu des amours ,
 Des plaisirs les plus vifs elle marquait leurs jours ;
 Et même sa présence , aux momens les plus sombres ,
 De la mort à leurs yeux éclaircissait les ombres.
 L'honnête homme est tranquille en ses derniers
 instans.

Hélas ! pour la vertu , serait-il des tourmens ?
 Fuyez , tristes erreurs dont l'univers abonde !
 Heureux qui , comme toi , dans une paix profonde ,
 Sur l'emploi de la vie a sagement pensé !
 S'amuser ici-bas est le parti sensé.
 C'est ainsi qu'à Ferney j'ai vu ton légataire ,
 Socrate le matin , & le soir Saint-Aulaire ,
 N'offrir à nos regards qu'un mortel enchanteur .
 Qui tour à tour fait prendre & goûter le bonheur.
 Un ton délicieux , la légère faillie
 Amoncelaient des fleurs sur l'hiver de sa vie.
 Quel convive jamais put s'égalér à lui !
 Entouré des beaux arts dont il fut seul l'appui ,
 Il penche sur leur sein sa tête octogénaire ;
 Sa muse en cheveux gris paraît toujours légère.
 Pour moi , dans les climats où le fils d'Alexis
 A réformé les mœurs , a poli les esprits ,

A protégé Thémis & la docte Uranie
Aux bords de la Neva, dans sa cité chérie,
Où ses mains soutenaient, en traçant des remparts,
Le trident de Neptune & le glaive de Mars ;
Satisfait de mon fort & de ma nonchalance ,
Dans le sein du repos je m'amuse & je pense ;
Je ne perds point mon tems dans le palais des rois,
A trouver des noirceurs , à briguer des emplois ,
A poursuivre de loin quelques vaines chimères ;
L'homme exempt de remords a seul des jours
 prosperes.

Des titres au bonheur sont toujours superflus ,
Leur éclat nous amene un embarras de plus.
Ces hochets fastueux d'une caduque enfance ,
Ces clefs d'or, ces rubans qu'un souverain dispense,
Et que l'ambition mendie à deux genoux ,
Perdent , dès qu'on les a , leurs charmes les plus
 doux.

Je le fais , ma Ninon , & devenu plus sage ,
A l'altière faveur je n'offre point d'hommage ;
Je cultive mes goûts , ils me rendent heureux.
Au pied de l'Hélicon mes travaux sont des jeux ;
Élaguant les erreurs dont le joug humilie ,
Des imposteurs mitrés je brave la furie.
S'il est vrai que les fleurs naissent peu sous nos pas,

110 JOURNAL HELVETIQUE.

Si la nature ici voit flétrir ses appas ,
Si l'astre des saisons de sa flamme éthérée
N'anime qu'à regret cette immense contrée ,
Et resserrant 'fix mois ses utiles trésors ,
Jete de froids rayons sur de stériles bords ,
Nous n'éprouvons jamais l'horrible maladie
Qu'un monstre de l'enfer souffla dans ta patrie.
Un Calas , un la Barre eût vécu parmi nous ;
Du salut du prochain nous sommes peu jaloux ;
On n'entend point parler ici de molinistes ,
De pieux directeurs & de controversistes.
Notre clergé soumis n'a qu'un pouvoir légal ,
Les chiens de saint Médard ne nous font point de
mal ;
Notre archevêque est doux & doit rester tranquille ;
Ici Tartufe est bon , sa rage est inutile.
Un curé vétilleux passerait pour un fou ;
Et l'athlète Chaumèix meurt de faim à Moscou.
Ce n'est point le pays des monachales haines ,
Des caffards , des bigots & des énergumènes ;
Notre argent ne va pas chez des Ultramontains ;
Notre synode est sage , & nos jours sont sereins :
Mais le soupé m'appelle. Adieu la poésie.
Je bois à toi , Ninon , à ta philosophie.
Si j'ai des ennemis , je plains leur vain souci ,

Mon front par l'enjouement est toujours éclairci ;
Une douce gaîté dispose à l'indulgence ,
Je salue du champagne , & pardonne d'avance.

V. *Avis aux médecins , relativement à M.
SCHOUPACH , fameux médecin de Langnau.*

Vous qu'on élève au rang des dieux ,
Disciples d'Hipocrate, accourez en ces lieux,
Contemplez de Schoupach la profonde science ;
Mais la vôtre qu'est-elle ? un tas d'obscurités.
Vos doutes étonnans , vos contrariétés
Portent un coup sensible à notre confiance.

En vain par vos discours mordans ,
Vous cherchez à ternir l'Esculape Helvétique ;

En vain vous consommez le tems
A vouloir découvrir la cause morbifique :
Venez vous occuper d'un spectacle nouveau ,
Vos malades en foule arrivent à Langnau.
Docteurs , à ce torrent il faut bien que tout cède ;
Les malades ici viennent montrer leurs eaux ,
Schoupach fait d'un coup-d'œil développer leurs
maux ,

Et leur indique en bref la source & le remède.

Langnau , en mai 1774.

Par M. CHARLES-ALBERT PURY , membre du

petit - conseil de la ville de Neuchatel en Suisse , & avoyer des deux nobles compagnies des Mousquetaires & Fusiliers.

A Monsieur DUBLÉ , célèbre docteur médecin de Sa Majesté le roi de Prusse , dans sa principauté de Neuchatel & Valangin , & généralement à messieurs les médecins qui ont le bonheur de lui ressembler.

• AVEC raison mon avis satyrique
Est de l'envie une amere critique ;
Mais pourrait-on t'appliquer ce portrait ?
Non , tu n'es point sensible à l'intérêt.
Pour te peindre , il faudrait étaler l'assemblage
Des belles qualités du cœur & de l'esprit.
Ta conduite toujours est circonspecte & sage.
De tes rares talens tu fais un noble usage.
Ton mérite est connu , par-tout on te chérit.
D'un ami dévoué reçois ce tendre hommage.





QUATRIEME PARTIE.

L E
NOUVELLISTE SUISSEou
ANNALES POLITIQUES
DE L'EUROPE.

T U R Q U I E.

Constantinople. Depuis l'avènement du nouveau sultan au trône impérial, il s'est fait quelques changemens dans le ministère, mais aucun des officiers disgraciés n'a perdu la vie. Un nouveau caïmacan a été nommé par le grand-seigneur, mais avec ordre de ne rien statuer sans l'avis du grand-vizir. Ces deux ministres auront la principale direction des affaires, & sur-tout de la guerre présente, que la Porte paraît résolue de pousser avec plus de vigueur que jamais. Le sultan s'est fait donner une liste exacte de ses troupes, des vaisseaux qui composent l'escadre sur la mer Noire, & de son artillerie. Les travaux se continuent à l'arsenal; on attend la flotte Tunisienne, de même que quelques bâtimens qui doivent être fournis par les

réidences d'Alger & de Tripoli. Plusieurs membres de la confédération de Bar se font rendus fucceffivement dans cette capitale , & ont été accueillis par le grand - feigneur. Ils ferviront dans l'armée du grand - vizir. Soliman-Bey , l'un des officiers de la tréforerie , a été nommé ambaffadeur à la cour de Vienne , & fe rendra à fa deftination , depuis l'armée du grand - vizir , où il fe trouve actuellement.

Le grand-feigneur a fait acheter chez des nations étrangères plusieurs bâtimens que l'on arme en guerre. D'autres plus légers font deftinés à transporter des troupes de débarquement. Les nouvelles que l'on a reçues de la Crimée font très-favorables : les Rufles ont abandonné la fortereffe de Kerelch & Dewlet-Garai , kan , y eft entré avec les troupes Ottomanes.

Un événement de la plus grande importance pour la Porte , eft le rétabliffement de la paix dans la Syrie , par l'effet du traité conclu entre Ofman-Pacha , gouverneur de cette province , d'une part , & le cheik-Daher , les Drufes & les Mutualis de l'autre. Ce cheik , outre la confervation de tous les pays qu'il occupait auparavant , a obtenu la dignité de pacha & le gouvernement de Seyde & de plusieurs villes voisines , moyennant un tribut annuel qu'il s'eft en-

gagé de payer au grand-seigneur.

R U S S I E.

Pétersbourg. Le capitaine Kisbergen est parti pour rejoindre l'escadre qu'il doit encore commander cette année sur la mer Noire, & elle sera augmentée de quelques bâtimens nouvellement construits. Il est chargé de concourir au siege d'Oczacow, place importante; que les Turcs ont fortifiée avec le plus grand soin, & où il se trouve une garnison très-nombreuse. On a lieu de croire que la campagne prochaine s'ouvrira par ce siege, & ce sera l'armée commandée par le général prince Dolgorouki qui en sera chargée.

Des lettres reçues de Casan annoncent de nouveaux succès de la part du général Bibikow contre les rebelles, dont plusieurs corps ont été défaits & dispersés successivement. Il paraît cependant que, comme ce général ne peut qu'essuyer quelque perte dans ces différentes actions, on sera obligé de lui envoyer de nouveaux secours, & surtout un corps de cavalerie, pour pouvoir poursuivre l'ennemi avec plus de rapidité. Ce ne sera d'ailleurs qu'au printemps que l'on pourra agir efficacement contre Pugatchew lui-même, parce qu'il s'est retiré sur les frontieres de la Sibirie. Ce fameux rebelle agit selon un plan fixe, & ne manque

ni d'artillerie ni de munitions de guerre. Il doit avoir auprès de lui des officiers expérimentés & quelques troupes disciplinées.

Le baron de Saldern, conseiller-privé de S. M. I. & qui a été employé dans plusieurs affaires importantes, vient d'essuyer une disgrâce complète, & l'on en ignore le motif particulier. L'impératrice a augmenté considérablement le pouvoir des gouverneurs des villes & provinces de ses états, & les a déclarés indépendans de toute autre autorité que de la sienne & de celle du sénat.

S U E D E.

Stockholm. Le nombre des troupes destinées à réparer les fortifications des places frontières, a été considérablement augmenté, & tous les régimens commandés pour s'y rendre, se sont déjà mis en route. S. M. se propose de faire au commencement de juillet un voyage dans les provinces septentrionales & en Finlande, d'où elle reviendra par l'isle de Gothland & la Scanie.

P O L O G N E.

Varsovie. L'affaire concernant l'établissement du conseil permanent ayant essuyé, comme on l'a dit, des oppositions de la part de plusieurs nonces, n'est point encore confirmée, & la délégation a suspendu pour quelque tems ses séances. Quelques-uns des grands officiers de l'état donnent leur démis-

sion ou cherchent à se défaire de leurs emplois , comme s'ils prévoyaient de nouveaux orages. Le grand général comte de Branicki est parti pour son ambassade à la cour de Petersbourg , on ignore absolument l'objet de sa mission. Les ambassadeurs destinés pour les deux autres cours ne partiront qu'après l'arrivée d'un courier qu'il doit expédier aussi-tôt qu'il aura entamé la négociation dont il est chargé.

Le régimentaire de la Grande - Pologne ayant envoyé une estafette dans cette capitale pour annoncer que les Prussiens lui avoient enjoint d'évacuer plusieurs des places où il commande , la commission de guerre lui a ordonné d'attendre , pour les abandonner , qu'il y soit contraint par la force. Les commissaires chargés de déterminer les nouvelles frontières avec les trois puissances co-partageantes , sont prêts à se rendre aux lieux indiqués ; mais on ignore si ces trois cours ont nommé les leurs. Des lettres reçues de Courlande semblent insinuer que le duc , profitant des circonstances actuelles , cherche à se rendre indépendant de la Pologne. On a lieu de croire que les Russes occuperont de nouveau Cracovie , & qu'un corps de leurs troupes ne tardera pas à en prendre possession. Tous ces faits ne promettent rien moins que la fin des troubles dont ce malheureux royaume

me est affligé depuis si long-tems. Les villes, les villages, les grands chemins, sont infestés de brigands qui commettent les crimes les plus atroces; & les soldats que l'on envoie à leur poursuite, sont payer cher les services qu'ils rendent aux Polonais. Il n'y a absolument rien de décidé par rapport aux dissidens. Deux sortes de grecs habitent la Lithuanie, les uns sont appelés *unis*, parce qu'ils reconnaissent l'autorité du pape & se sont joints à l'église latine, & les autres *non-unis*, parce qu'ils rejettent cette autorité. Les premiers, appuyés par les catholiques, ont cherché à resserrer les droits des seconds, aussi long tems que la partie du grand duché, voisine de la Russie, a été soumise à la république de Pologne; mais depuis que ces contrées-là ont changé de maître, ceux-ci se prévalent de leurs avantages; & soutenus par les troupes Russes, ils persécutent les grecs unis. Ils se sont même portés à de tels excès, que le ministère n'a pu se dispenser d'en porter des plaintes au baron de Staëlberg envoyé de Russie, en réclamant pour cet objet le traité dernièrement conclu.

On a commencé à mettre en vente les biens fonds des jésuites, & il a été décidé que l'ancienne noblesse seule pourrait les acquérir. Il a été établi deux commissions à ce sujet, & les appointemens assignés à ceux

qui les rempliront , seront pris sur ces mêmes biens , ce qui diminuera d'autant les fonds que l'on destinait à effectuer le projet de l'éducation nationale.

A L L E M A G N E.

Vienne. Un secretaire de la chancellerie est allé recevoir l'ambassadeur de la Porte à Semlin , place frontiere de la Hongrie. On prétend que S. M. I. attendra son arrivée en cette capitale , & lui donnera une audience , avant que d'exécuter le voyage qu'elle a dessein de faire , & que les traités avec la Porte ne seront renouvelés que moyennant la restitution de Belgrade & de la Servie , que la maison d'Autriche perdit dans la derniere guerre contre les Turcs. Les ex-jésuites ont reçu ordre d'évacuer leur maison professe , où l'on a dessein de placer les bureaux de la guerre , & ces religieux sont exclus de tout enseignement public.

Les grecs domiciliés dans la Hongrie , & dont le nombre est très considérable , seront désormais soumis à dix évêques , à qui la cour accorde une somme annuelle , en leur ôtant le droit qu'ils exerçaient de taxer leurs simples prêtres. Les quarante-deux couvens qui se trouvent dans ce royaume sont réduits à dix , & toutes les fêtes réunies au dimanche , à l'exception de dix-huit qui se célébreront à des jours particuliers.

Hiv

On apprend de la Moldavie que l'armée Russe fait ses préparatifs pour la campagne, & que la cavalerie a rejoint le quartier général, où de nombreuses recrues arrivent successivement.

Berlin. Le roi, après avoir accordé aux catholiques domiciliés dans la ville de Meurs, les mêmes droits & privilèges qu'aux protestans, vient de leur permettre d'y faire construire un temple, en ordonnant qu'il serait fait une collecte générale dans ses états pour fournir aux frais de cette entreprise, & qu'une partie des revenus des jésuites dans ce comté serait appliquée à l'entretien des nouveaux pasteurs.

Le magistrat de la ville de Hambourg avait donné un nouveau trait de ce même esprit de tolérance dont les progrès sont si précieux pour l'humanité. Les réformés Allemands & Hollandais que le commerce y attire, n'exerçaient leur religion qu'à la faveur des chapelles des ministres étrangers; ce magistrat venait de leur accorder la permission d'avoir un culte public. Mais les curés luthériens, intolérans, comme ne le sont que trop souvent les ecclésiastiques quand on les laisse faire, oubliant l'esprit de la religion qu'ils prêchent, & n'envisageant plus les réformés comme leurs frères, ont si bien cabalé parmi le peuple, que dans une assemblée générale

de la bourgeoisie tenue sur cet objet , cette permission a été refusée à la pluralité des suffrages.

I T A L I E.

Rome. S. A. le duc de Cumberland , qui a séjourné pendant quelque tems dans cette capitale , en est parti pour aller s'embarquer à Civita-Vecchia , d'où il se rendra en France & retournera ensuite en Angleterre.

S. M. Sicilienne , pour donner une meilleure forme au gouvernement municipal de la ville de Palerme , a nommé une commission qui s'occupera de ce soin important , en vue de prévenir les désordres auxquels la précédente administration a donné lieu.

On écrit de Modene que le chevalier François Xavier de Schumacher , patricien de la ville de Lucerne , depuis long-tems page du duc régnant , & qui s'est distingué par son assiduité à remplir ses devoirs & par ses progrès dans les sciences , a été élevé par S. A. S. au rang de gentilhomme actuel de la chambre , & créé chevalier de la clef d'or.

Les ex-jésuites se trouvent actuellement privés , dans l'état ecclésiastique & dans le grand-duché de Toscane , de toutes les fonctions attachées à leur qualité de prêtres , excepté de la faculté de dire la messe. Il leur est en particulier défendu de prêcher & de confesser , & l'on assure que le S. Pere prépare

une lettre encyclique pour qu'il en soit de même dans tous les pays catholiques. Quoiqu'il n'y ait rien de décidé touchant la réforme des ordres religieux, on ne peut nier que les apparences ne leur soient très-désavantageuses. Les récollets devaient s'assembler à Rome dans le courant de ce mois pour élire un nouveau général de leur ordre ; mais S. M. catholique ayant défendu à ceux de son royaume qui ont droit de suffrage, de s'y rendre, cette assemblée a été renvoyée à un tems plus favorable. Le cardinal Pallavicini a fait l'ouverture du chapitre général des Théatins, dont il est le protecteur.

On écrit de Venise que l'on continue à presser l'armement des vaisseaux destinés à renforcer la flotte Vénitienne qui se trouve dans le port de Corfou.

Suivant les lettres de Livourne, il est entré dans le port de cette ville, dix vaisseaux Russes pour se radouber & rétablir leurs équipages que les maladies ont épuisés. Celles de Gènes annoncent la mort du sérénissime duc, qu'une attaque d'apoplexie a emporté le 17 avril.

F R A N C E.

Versailles. Le mercredi 27 avril, le roi étant à Trianon, eut un frisson qui fut suivi d'un accès de fièvre & d'un mal de tête violent, avec des douleurs dans les reins & des

envies de vomir. On employa les remèdes usités contre ces accidens. Le lendemain, S. M. se détermina à revenir à Versailles. Le 29 elle fut saignée deux fois, & le soir la petite vérole parut. Au moyen de l'émétique, qui fut employé sur-le-champ, l'éruption se fit avec facilité ; on appliqua des vésicatoires aux jambes, & elles produisirent le meilleur effet. Les jours suivans, la maladie paraissait suivre sa marche ordinaire, & la suppuration faisait des progrès. Cependant S. M. fit appeler le 6 son confesseur, & le 7 elle demanda le saint viatique, qui lui fut apporté par le grand-aumônier de France. Jusqu'à cette époque on avait conçu de flatteuses espérances ; mais depuis la nuit du 8 de ce mois, elles firent place aux plus vives alarmes. La veille de la mort de S. M. Mgr. le Dauphin chargea M. le contrôleur général de faire compter aux curés de Paris 200000 liv. pour être distribuées aux pauvres, afin qu'ils priaient Dieu pour la guérison du roi ; ajoutant que, si cette somme lui paraissait trop forte, il devait prendre sur sa pension & sur celle de madame la Dauphine. Le roi, sentant le danger où il se trouvait, demanda l'extrême-onction, qui lui fut administrée le 9 par l'évêque de Sens son premier aumônier. S. M. reçut ce dernier sacrement avec la piété la plus édi-

fiente ; & malgré les souffrances , elle ne cessa de joindre ses prières à celles qu'on se fait pour elle. Le roi passa la nuit la plus douloureuse , & mourut le lendemain à trois heures après midi , âgé de 64 ans & trois mois moins cinq jours. Ce prince a conservé sa connaissance jusqu'au dernier moment de sa vie , & a montré , pendant tout le cours de sa maladie , une fermeté inébranlable , la résignation la plus entière à la volonté divine , & des sentimens de religion dignes du fils aîné de l'église. Il était né à Versailles le 15 février 1710 , avait été sacré & couronné à Rheims le 25 octobre 1722 , & marié à Fontainebleau le 5 septembre 1725 , à Marie Leczinska , fille de Stanislas , roi de Pologne , morte le 24 juin 1768. Son regne , qui a duré 59 ans , sera à jamais célèbre par nombre de victoires , par l'acquisition de la Lorraine , l'établissement de l'école royale militaire , plusieurs édifices consacrés à la religion , des monumens publics , des routes ouvertes pour la facilité du commerce , & une protection constamment accordée aux sciences & aux arts. La France , que cette mort jette dans la plus profonde douleur ; ne peut trouver de consolation que dans les vertus de son auguste successeur & dans celles de la princesse que le ciel a destinée à faire le bonheur de la nation. Les hautes

qualités de LOUIS XV. la sensibilité de son ame, sa modération, sa bienfaisance & son affabilité le firent surnommer LOUIS *le Bien-aimé* : titre qui, en apprenant aux siècles à venir l'amour de ses sujets, attestera combien il en était digne.

Aussi-tôt après le décès du roi, LOUIS XVI son petit-fils, fut proclamé. Les princes & les princesses du sang eurent l'honneur de rendre leurs hommages au nouveau monarque & à son auguste épouse : après quoi LL. MM. se rendirent le même jour à Choisy, accompagnées de toute la maison royale & de mesdames de France, qui pendant toute la maladie du feu roi, ont donné les plus grandes preuves de leur tendresse pour sa personne. Ce sont les ducs d'Aiguillon & de la Vrillière qui ont apposé les scélés chez le roi qui vient de mourir. Le corps de ce monarque a été transporté la nuit du 12 au 13 à Saint-Denis sans cérémonie, n'étant accompagné que de l'évêque de Senlis & de 40 gardes-du-corps. C'est ainsi qu'on en use à l'égard des princes de la maison royale qui sont morts de la petite vérole. Le nouveau monarque a envoyé ses lettres au parlement & à la chambre des comptes, pour que ces deux cours continuent leurs fonctions. Elles se sont assemblées en conséquence, & ont arrêté qu'il serait fait au roi une

grande députation. S. M. fera en particulier suppliée de venir tenir son lit de justice en son parlement. On parle de la formation d'un nouveau conseil, & l'on assure que la comtesse de Grammont, première dame d'honneur de la reine, que le feu roi avait exilée, est rappelée à la cour. Le roi a écrit à M. le comte de Maurepas, éloigné depuis long-tems de la cour, pour l'inviter à s'y rendre; & cet ancien ministre ayant obéi, s'est présenté devant S. M. à Choisy, & a eu l'honneur de conférer & de travailler plusieurs heures avec elle.

Paris. On mande de Grenoble, que le marquis de Rochechouart, commandant en Provence, s'était rendu successivement à Carpentras & à Avignon, & avait délié les états & les peuples du serment de fidélité qu'ils avaient prêté à S. M. T. C.

Manheim. Le 157^e tirage de la loterie électorale Palatine s'est exécuté le 11 mai; les numéros qui ont été extraits de la roue de fortune, sont :

18. 83. 15. 43. 73.

F I N.



T A B L E.

I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.

I. PROJET de réforme pour le college de Geneve, par M. DE SAUSSURE, professeur de philosophie. page 3

II. De l'instruction publique. Par M. BERTRAND, professeur de mathématiques, à Geneve. 9

III. Le Monarque accompli, ou prodiges de bonté, de savoir & de sagesse, qui font l'éloge de S. M. I. JOSEPH II, & qui rendent cet auguste monarque si précieux à l'humanité; discutés au tribunal de la raison & de l'équité, par M. DE LANJUNAIS, principal au college de Moudon. 17

IV. ANNONCES des prix & primes distribués dans la séance publique de la louable société économique de Berne, & des nouveaux sujets choisis dans la même assemblée du 6 avril 1774. 25

II. PARTIE. Nouvelles littéraires de l'Europe.

I. MÉMOIRE sur une découverte dans l'art de bâtir, faite par le sieur LORiot, mécanicien, pensionnaire du roi, &c. 34

128 JOURNAL HELVÉTIQUE.

- II. LETTRE de M. l'abbé SABATIER DE
CASTRES, aux Editeurs. page 46
III. Observation sur la chaleur des climats. 53
IV. Cabinet de médailles. 63
V. Académies. 64

III. PARTIE. Pièces fugitives.

- I. Suite de l'anecdote. 65
II. LETTRE d'un ecclésiastique sur le prétendu
rétablissement des Jéuites dans Paris. 88
III. DIALOGUE de Pégase & du Vieillard. 97
IV. EPI TRE à Ninon Lenclos, par M. le
comte de Schouvalof, chambellan de l'Im-
pératrice de Russie. 105
V. Avis aux médecins, relativement à M.
SCHOUPACH, fameux méd. de Langnau. 111

V. PARTIE. Annales polit. de l'Europe.

<i>Turquie.</i>	113
<i>Russie.</i>	115
<i>Suede.</i>	116
<i>Pologne.</i>	ibid.
<i>Allemagne.</i>	119
<i>Italie.</i>	121
<i>France.</i>	122

